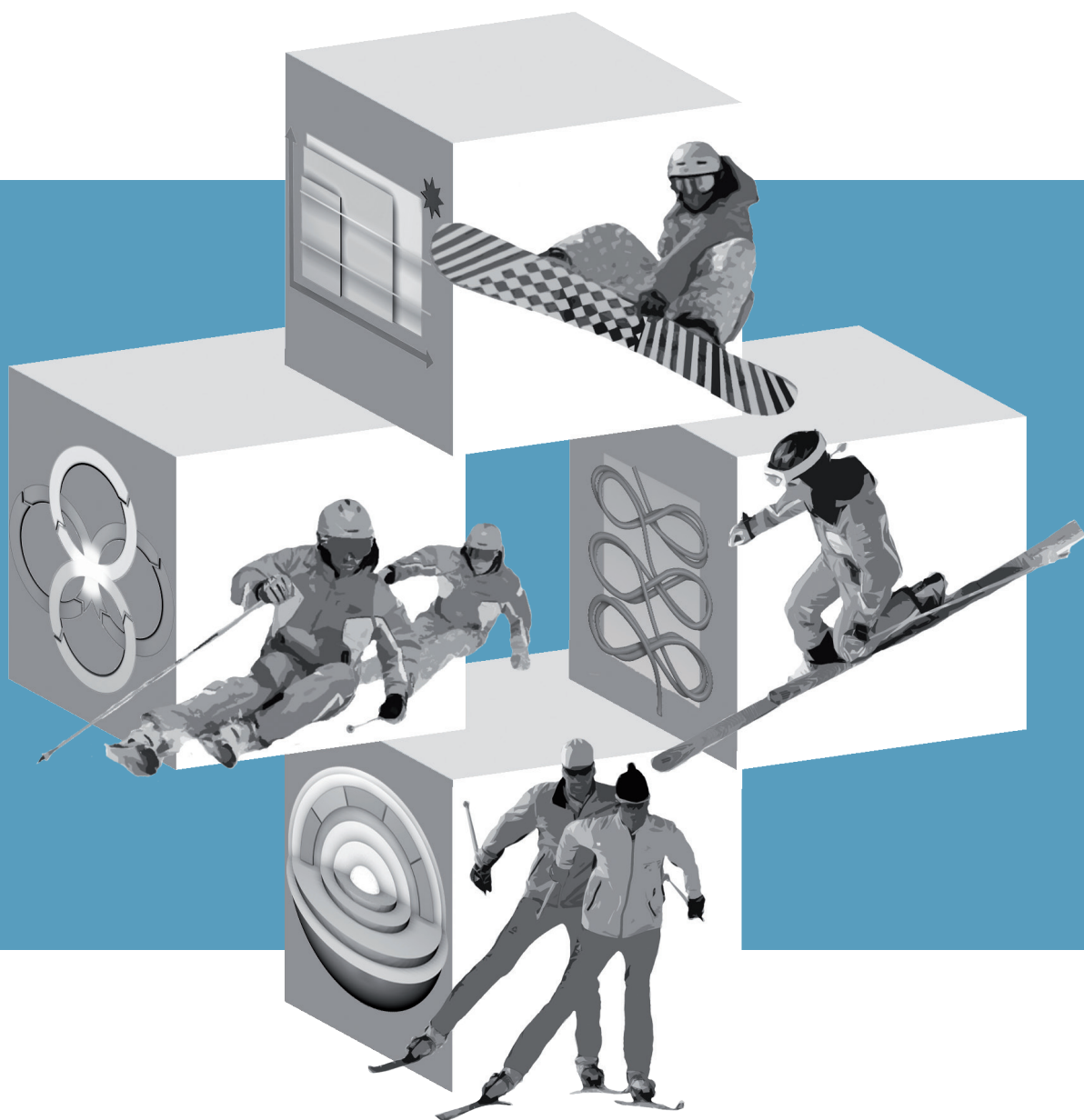


Règlement d'application Formation de professeur de sport de neige en Suisse



Tables des matières

1	VUE D'ENSEMBLE	2
2	REMARQUES TECHNIQUES	5
3	Administration	6
3.1	Conditions générales et mode d'inscription	6
3.2	Conditions d'admission	8
4	DESCRIPTIONS DES COURS ET MODULES	9
4.1	Structure générale des cours	9
4.2	Kids Instructor (moniteur pour enfants) Ski / Snowboard	10
4.3	Formation d'admission SSSA (ZA avec examen), Ski / Snowboard / Ski de fond / Télémark	13
4.4	Degré Aspirant, module méthodologie (ME)	16
4.5	Degré Aspirant, module technique (TE)	18
4.6	Degré Instructeur, module Sécurité et sauvetage (SR)	24
4.7	Degré Instructeur, Cours d'instructeur (IK), module Méthodologie et Technique	25
4.8	Degré Professeur de sports de neige, module à choix Deuxième engin (WM ZG), Race (WM RC), Freestyle (WM FS), Freeride (WM FR)	31
4.9	Degré Professeur de sports de neige, module Tourisme et loi dans les sports de neige (TR)	38
4.10	Degré Professeur de sports de neige, module Hors-piste et randonnée (VT)	40
4.11	Instructions pour les examens de modules	42
5	RÉPÉTANTS	44
6	STAGES	45
6.1	Stage 1 (P1)	45
6.2	Stage 2 (P2)	45
6.3	Instructions pour les stages P1 et P2	46
6.4	Stage pratique Backcountry en préparation au module VT	47
6.5	Justificatif de stage/perfectionnement Backcountry suivi avant le module à choix Freeride	48
7	PARTICIPANTS COURS RACCOURCIS	49
8	FORMATIONS COMPATIBLES	49
8.1	Jeunesse + Sport (J+S) reconnu par SWISS SNOWSPORTS	49
8.2	SWISS SNOWSPORTS reconnue par Jeunesse + Sport (J+S)	50
8.3	Formation suisse de guide de montagne et SWISS SNOWSPORTS	50
8.4	Formations étrangères et SWISS SNOWSPORTS	50
8.5	Autres formations dans le domaine des sports de neige sur SWISS SNOWSPORTS	50
9	EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL (BP)	52
10	PERFECTIONNEMENT	54
11	FORMATIONS SPÉCIALES	55
12	Impressum	57
13	Preuves des modifications	57

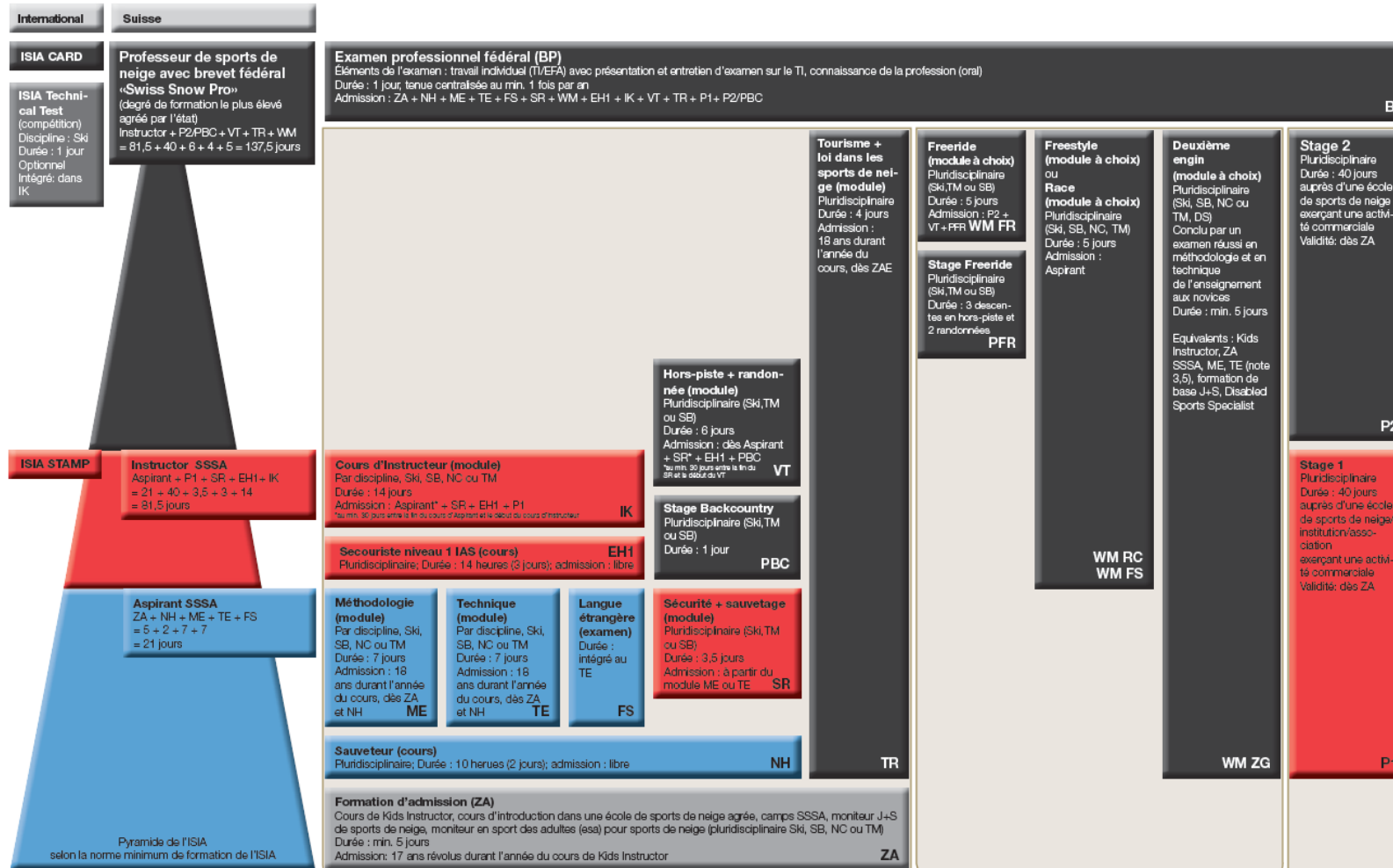
Pour une meilleure lisibilité, le texte utilise uniquement les désignations masculines. Nous prions nos lectrices de bien vouloir nous en excuser. En cas de litiges, le texte allemand fait foi.

1 VUE D'ENSEMBLE



Structure de la formation «Professeur de sports de neige avec brevet fédéral» pour la saison 2024/25

Nombre de jours de formation: modules jusqu'au BP, NH et EH1 inclus = 52,5 j. + 80 j. de stage = 132,5 j.; 137,5 j. de la ZA (5 j) au BP



SWISS SNOWSPORTS Association
Arastrasse 6, 3048 Worblaufen
T +41 (0)31 810 41 11, info@snowsports.ch, www.snowsports.ch

Modules obligatoires
Discipline principale Ski, Snowboard, Ski de fond ou Télémark

Modules à choix
oblig. de choisir au min. 1 parmi 4 modules à choix (WM):
Deuxième engin, Freeride, Freestyle ou Race

Stages obligatoires

Invitation à la formation professionnelle de professeur de sports de neige avec brevet fédéral

Qu'y a-t-il de plus beau que de descendre une pente recouverte de neige fraîche ou de traverser des forêts enneigées sur un engin de glisse? Si vous désirez faire de l'un des plus magnifiques loisirs qui soient votre profession, vous tenez entre les mains la brochure qu'il vous faut. Elle vous explique toute la formation, de la formation de base à la formation interdisciplinaire de Professeur de sports de neige avec brevet fédéral.

SWISS SNOWSPORTS ASSOCIATION, responsable de la formation professionnelle des professeurs de sports de neige avec brevet fédéral.

Résumé de la formation aux engins des sports de neige ski, snowboard, ski de fond et Telemark (voir page 3)

Formation d'admission

Afin d'accéder à la formation modulaire de Professeur de sports de neige, une formation d'admission dans l'enseignement des sports de neige est nécessaire. Cette formation doit s'étendre sur 5 jours au moins et être suivie sur le même engin de sport de neige que les modules pour devenir «Instructor». Elle doit donner au candidat la certitude qu'il a choisi la bonne voie professionnelle.

Cours de formation pour devenir «Aspirant»

Cette formation peut être entamée soit par le module Méthodologie (ME) ou le module Technique (TE). Le module Méthodologie pose les bases de l'enseignement des sports de neige. Le module Technique enseigne la maîtrise des formes techniques utilisées jusqu'au groupe d'apprenant «avancés». Le candidat doit également pouvoir enseigner dans une langue étrangère (FS). Devient «Aspirant» celui qui a réussi les modules ME et TE.

Sécurité + Sauvetage

Ce module peut être suivi après le module méthodologique (ME) et/ou le module technique (TE). Le module doit toutefois avoir été suivi avant de pouvoir participer au module instructeur (IK) et hors-piste et randonnée (VT). Dans ce module, le contenu principal porte sur les compétences de sauvetage en cas d'avalanche.

Module Hors-piste + Randonnée

Ce module peut être suivi avant ou après l'IK. Il est nécessaire à l'admission à l'examen professionnel.

Il faut respecter un délai de 30 jours au moins entre la fin du module «Sécurité + Sauvetage» (SR) et le début du module «Hors-piste + Randonnée» (VT). Il faut également disposer d'un justificatif de stage Backcountry (PBC) d'un jour.

Modules à choix

Pour être admis à l'examen professionnel, il faut avoir fréquenté au moins un module à choix.

- Module à choix «Deuxième engin»: peut être suivi après la formation d'admission (ZA) sur premier engin.
- Module à choix «Race» et module à choix «Freestyle»: pour fréquenter le module à choix «Race» et/ou le module à choix «Freestyle», il faut être Aspirant.
- Module à choix Freeride: toute personne ayant réussi le module «Hors-piste + Randonnée» et titulaire d'un justificatif de stage «Freeride» est autorisée à se présenter au module à choix «Freeride».

Cours de formation d'Instructeur

Seul est admis au Cours d'Instructeur le candidat qui est «Aspirant», a réussi les modules Sécurité et Sauvetage (SR), ainsi qu'un cours de Secouriste niveau 1 IAS (EH1), et a suivi 40 jours de stage (P1) dans l'enseignement des sports de neige. Pendant 14 jours, le candidat y acquiert les compétences nécessaires à pouvoir enseigner à des élèves, quel que soit leur âge ou leur degré d'apprentissage. Le candidat apprend aussi à pratiquer sur des terrains de toute difficulté. De plus, de nombreux autres thèmes relatifs à l'enseignement des sports de neige y sont enseignés. La réussite du module donne droit au titre «Instructor». Il faut respecter un délai de 30 jours au moins entre l'obtention du titre d'Aspirant (modules ME et TE) et le début du Cours d'instructeur (IK).

Module Tourisme + loi dans les sports de neige

Le module Tourisme et loi (TR) peut être effectué après la réussite de la formation d'admission (ZA). Le module TR, d'une durée de quatre jours, enseigne les connaissances théoriques relatives au métier de Professeur de sports de neige, comme les organisations touristiques, les droits et les obligations, la nature, les bases de la communication et autre.

Professeur de sports de neige avec brevet fédéral

Cette désignation est protégée par la loi. Sont admis à l'examen professionnel fédéral les candidats qui ont réussi tous les modules (voir aperçu à la page 2) et sont capables de prouver qu'ils ont suivi tous les stages requis (P1 et P2). Il faut pouvoir prouver qu'un deuxième stage (P2) de 40 jours a été suivi auprès d'une école de sport de neige commerciale dont le chef de formation suit un cours de perfectionnement annuellement. L'examen professionnel contient, d'une part, l'élaboration d'un travail individuel, la présentation du travail individuel, suivie de questions posées au candidat, et, d'autre part, un examen intitulé «connaissances professionnelles».

Des passerelles avec les formations pour moniteur J+S (formations raccourcies avec équivalences existent pour les modules dans les disciplines sportives ski, snowboard et ski de fond. (Voir le chapitre «Formations compatibles».)

2 REMARQUES TECHNIQUES

Sauf mention spéciale, les descriptions s'appliquent à toutes les disciplines (ski, snowboard, ski de fond et télémark).

La formulation des objectifs d'apprentissage repose sur la théorie de la taxonomie de Karl Frey (voir Directives relatives à l'examen fédéral de professeur de sports de neige, annexe, pages 8-9):

K1	Savoir
K2	Comprendre
K3	Appliquer
K4	Analyser
K5	Synthétiser
K6	Evaluer

Lecture: chaque degré inclut toujours les degrés inférieurs.

Remarque de la rédaction:

Les degrés K1 à K6 peuvent aussi être regroupés en 3 degrés:

K1+2: degré d'exigence 1 (se souvenir)

Le candidat se souvient des choses apprises et est capable de restituer son savoir. Il peut exécuter des gestes de manière sûre en suivant des instructions.

K3+4: degré d'exigence 2 (comprendre et appliquer)

Le candidat est en mesure d'appliquer dans la pratique le savoir acquis. Il est capable d'exécuter des gestes, des séquences et des enchaînements de gestes.

K5+6: degré d'exigence 3 (traitement global des problèmes)

Le candidat est capable de développer le savoir acquis, de trouver de nouvelles solutions et de porter des jugements. Il peut déterminer de manière autonome des séquences entières, les assimiler et les maîtriser.

Abréviations

CF	Cours de formation
CoF	Commission de la formation
JF	Justificatif de formation pour professeur de sports de neige
SEFRI	Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
J+S	Jeunesse et Sport
MF	Manuel de la formation
M	Module
P	Stage pratique
ARGE BP	Groupe de travail «Examen professionnel»
CCQ	Commission de contrôle de la qualité
SSSA	SWISS SNOWSPORTS Association
Vol.	Volume
Part.	Participant

Définitions

Candidat	Désigne de manière générale les participants aux cours
Kids Instructor (Moniteur pour enfants)	Personne ayant suivi un cours pour moniteurs de ski ou snowboard pour enfants
Aspirant	Enseignants en Ski, Snowboard, Ski de fond et Télémark, selon les qualifications de module exigées
Instructor	Personnel enseignant dans les disciplines ski, snowboard, ski defond ou télémark conformément aux qualifications requises pour les
Prof. sports de neige avec brevet fédéral	Professeur de sports de neige avec brevet fédéral (titre protégé)

3 ADMINISTRATION

3.1 Conditions générales et mode d'inscription

Organisation

La responsabilité de l'organisation de la formation modulaire en sports de neige incombe à: SWISS SNOWSPORTS Association. Pour tout renseignement sur les autres institutions et organisations autorisées à organiser des modules, veuillez vous adresser à Swiss Snowsports.

Lieu des cours, durée des cours et coût

Ces informations figurent dans la publication annuelle de Swiss Snowsports «Dates des cours» et sur le site web www.snowsports.ch.

Formateurs

Tous les formateurs engagés appartiennent au Swiss Snow Education Pool. Les exposés sont tenus par des spécialistes reconnus dans le domaine des sports de neige.

Durée de la formation

En pratique, la formation complète s'étend sur un minimum d'un ou deux ans. Au moins 30 jours doivent séparer l'obtention du titre «Aspirant» du début du Cours d'instructeur et la réussite du module «Sécurité + Sauvetage» du début du module «Hors-piste + Randonnée». Les «répétants» et les «participants formation raccourcie» sont soumis à des réglementations particulières.

Certificat / attestation de cours

Des examens ont lieu à la fin de chaque module/cours. Les candidats se voient remettre un relevé de notes indiquant le degré de formation obtenu. Cela leur donne le droit de retirer leur carte avec insigne auprès de Swiss Snowsports.

Inscription et clôture des inscriptions

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en ligne, sur le site www.snowsports.ch. Aucune inscription faite par oral, par téléphone ou par tout document écrit autre que le formulaire d'inscription officiel ne sera prise en considération. Le formulaire d'inscription doit parvenir à Swiss Snowsports avant la clôture des inscriptions (le cachet de la poste ou l'inscription en ligne faisant foi). Les inscriptions tardives ne seront prises en considération que dans la limite des places disponibles et contre un supplément de CHF 150.--.

L'inscription faite, elle devient définitive.

Hébergement et abonnements aux remontées mécaniques

Lorsque vous réservez un cours de formation proposé par Swiss Snowsports, vous avez droit à un prix préférentiel sur l'hébergement (demi-pension) et les abonnements. Il est recommandé de loger à l'hôtel du cours. Seulement les inscriptions online sont prises en compte pour les réservations du logement et de l'abonnement.

Pour les cours de perfectionnement (CP), SSSA n'organise pas de logement ni d'abonnement si rien d'autre n'est précisé.

Paiement des frais du cours avant le début du cours

La facture du cours et la convocation sont envoyées par e-mail 10 à 14 jours avant le début du cours. Le montant des cours comprend les frais de formation et d'examen. Les frais du cours doivent être réglés avant le début du cours.

Pour les cours de perfectionnement (CP), les frais de cours sont encaissés à l'entrée en cours si rien d'autre n'est précisé.

Envoi des documents d'admission

Les documents d'admission nécessaires pour suivre un module (premier secours, attestation de stage, etc.) doivent parvenir à Swiss Snowsports au moins 3 jours avant le début du cours. Si le délai n'est pas respecté, le participant n'est pas admis au cours.

Financement axé sur la personne

Dès 2018, les personnes ayant suivi des cours préparatoires aux examens fédéraux bénéficieront d'un soutien financier. Elles pourront soumettre à la Confédération une demande en conséquence. Pour davantage de précisions, rendez-vous sur www.snowsports.ch.

Convocation

Une convocation vous est envoyée environ 10-14 jours avant le début du cours par e-mail.

Matériel pédagogique et équipement du participant

Les participants doivent avoir acquis le matériel pédagogique officiel de Swiss Snowsports avant le début du cours. Pour les cours Kids Instructor: le package enseignement aux enfants (Vol. 8/2010 enseignement aux enfants/Best Practice peut être directement acquis lors de l'entrée en cours. La liste des documents est disponible en téléchargement avec l'annonce du cours sur le site www.snowsports.ch. Tout l'équipement personnel doit être apporté par les participants. La liste de l'équipement personnel est communiquée lors de la convocation.

Assurances

Tous les participants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile et accidents. Swiss Snowsports décline toute responsabilité.

Il est vivement recommandé de souscrire une assurance pour frais d'annulation. Des documents relatifs aux assurances sont envoyés avec la facture.

Modifications des lieux et dates de cours

Les dates et lieux des cours sont sujets à modification par Swiss Snowsports. Les informations concernant les cours sont régulièrement mises à jour sur www.snowsports.ch. Si le nombre de participants requis est insuffisant, la direction des cours se réserve le droit d'annuler le cours (les participants qui se sont inscrits ne subiront aucun préjudice financier).

Retrait de l'inscription par le participant

Les retraits doivent être adressés par écrit à Swiss Snowsports. En cas de retrait après le délai d'inscription, l'argent du cours déjà versé n'est pas remboursé par Swiss Snowsports. La somme non encore réglée doit être versée dans les meilleurs délais à Swiss Snowsports. Les remboursements doivent être gérés par les participants eux-mêmes par le biais de leur assurance pour frais d'annulation.

Les modifications avec remboursements effectuées après le délai d'inscription sont soumises à des frais.

Interruption du cours par le participant et continuation du cours

Les raisons sont: accident / maladie sur présentation d'un certificat médical; maladie, accident ou décès d'un proche.

Les journées de cours complétées seront décomptées. La journée de cours interrompue n'est pas incluse dans le décompte. Le retour doit avoir lieu le soir précédent les jours de cours manquants.

Exception: En cas de parties d'examens interrompues et/ou pas réussis (par exemple interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

Répétants

Voir point 5 « RÉPÉTANTS », page 44

Validité et lieu de juridiction

Les conditions contractuelles générales ainsi que le règlement des examens sont valables à partir du 1er juillet 2011 et pour une durée illimitée. Ils substituent les anciennes conditions contractuelles générales ainsi que l'ancien règlement des examens. Ils font partie intégrante de l'inscription et doivent être acceptés et observés. La présente relation contractuelle est soumise au droit suisse. Le for juridique est déterminé par l'art. 34 f CPC (Code de procédure civile).

3.2 Conditions d'admission

Les conditions d'admission à un cours / module marquées d'un **X** doivent être remplies ou pouvoir être justifiées lors de l'inscription.

Exigence minimale	Kids Instructor ZA SSSA	ZA SSSA Formation d'admission	Module ME Méthodologie	Module TE Technique	Module SR Sécurité + sauvetage	Module IK Méth./Tech.	Module à choix ZG Deuxième engin	Modules à choix RC et FS Race Freestyle	Module TR Tourisme + loi	Module VT Hors piste + randonnée	Module à choix FR Freeride
17 ans révolus durant l'année du cours	X										
18 ans révolus durant l'année du cours		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Brevet de secouriste			X	X	X						
Secouriste niveau 1 IAS						X				X	
Niveau technique avancés	X	X					X				
Niveau technique expert			X	X	X	X		X		X	X
Maîtrise d'au moins une 2ème langue: A/F//Ro/Engl./Esp./NL				X							
Formation d'admission suivie, durée : 5 jours au minimum			X	X			X		X		
Module ME ou TE réussi					X						
Modules ME+TE+FS réussis en tant qu' «Aspirant» ¹⁾						X engin comme ZA+ME+TE ³⁾		X		X	
module SR réussi						X ⁴⁾				X	X
module VT réussi											X
Stage P1 de 40 jours suivi ²⁾						X					
Stage PBC de 1 jour suivi ²⁾										X	
Stage PFR suivi ²⁾											X

¹⁾ Au moins 30 jours doivent séparer l'obtention du titre «Aspirant» du début du Cours d'instructeur et la réussite du module «Sécurité + Sauvetage» du début du module «Hors-piste + Randonnée». (Exception pour les répétants selon point 5, page 44.)

²⁾ Les modules suivis et les qualifications obtenues sont enregistrés au secrétariat de Swiss Snowsports. La confirmation des stages dans le dossier d'inscription se fait par l'école de sport de neige ou l'institution.

³⁾ Exception pour la discipline Telemark: participation possible en tant qu'instructeur.trice Ski, Snowboard ou Nordic.

⁴⁾ Si le cours d'instructeur (IK) est suivi en 2 parties, le module "Sécurité et sauvetage" doit être terminé et réussi avant le début de la deuxième partie du cours. Exception : dans la discipline Nordic, il est possible de participer au IK sans avoir réussi le module SR.

4 DESCRIPTIONS DES COURS ET MODULES

4.1 Structure générale des cours

Les cours/modules se présentent sous la structure suivante :

Kids Instructor (moniteur pour enfants), (ZA avec examen)

M		DC			E	E
AM					E	FC
Soir					E	
Jour	0	1	2	3	4	5

Formation d'admiss. SSSA (ZA avec examen)

				E	E	
				E	FC	
				E		
Jour	0	1	2	3	4	5

Aspirant

Module ME (Méthodologie)

Mod. TE (Technique), FS inclus (l. étrangère)

M						E	E					E	E	E	
AM						E	FC/Q					E	E	FC	
Soir	DC					E	E	DC				E	E		
Jour	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
								0	1	2	3	4	5	6	7

Module SR (Sécurité + sauvetage)

M			E	
AM	DC		E	FC
Soir			E	
Jour	0	1	2	3

WM ZG, RC, FS, FR (Modules à choix Deuxième engin, Race, et Freeride)

				E	E	
				E	FC	
				E		
Jour	0	1	2	3	4	5

Instructor

Module IK (Cours instructeur, Méthodologie/Technique)

M						E	E					E	E	E	
AM					Q	E	E					E	E	FC	
Soir	DC											E	E		
Jour	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14

Module TR (Tourisme et loi dans les sports de neige)

Module VT (Hors piste et randonnée)

M		DC			E
AM				E	FC
Soir					
Jour	0	1	2	3	4

					E	E	
					E	FC	
					E		
Jour	0	1	2	3	4	5	6

Légende:

VH	Voyage facultatif et hébergement organisés par le participant
M, AM	Matin, après-midi
DC, FC	Début du cours, fin du cours
E	Jours d'examen possible
Q	Début du cours pour participants cours raccourci
0	Jour d'arrivée ou début du cours la veille au soir
1 à 14	Jours de cours 1 à 14

4.2 Kids Instructor (moniteur pour enfants) Ski / Snowboard

Durée du cours: 5 jours

Compétences

- Le participant est apte à enseigner aux classes d'enfants, du Snowgarden à la Swiss Snow League, niveau Star Blue League.
- Le participant connaît la Swiss Snow League.
- Le participant connaît l'importance des phases de développement de l'enfant pour l'enseignement.
- Le participant est au fait des questions de santé et de sécurité enfantines.
- Le participant connaît les équipements adaptés aux enfants.

Compétences	Durée d'apprent. 40 h dont - 30 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Connaître les bases pédagogiques et méthodologiques de l'enseignement des sports de neige avec des enfants.	2	- Concept pédagogique - Concept méthodologique	Enseignement	Ski: - Vol. 8/2010 - Vol. 2/2010	Chef de classe Conférencier	K2: Comprendre
Aptitude à enseigner aux enfants dans le cadre de cours particuliers et en groupe.	25	- Planification du cours - Déroulement du cours - Evaluation du cours	Modèles de leçons entre candidats et avec des enfants	SB: - Vol. 1/2010 - Vol. 3/2010 - Fiches de trav.	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les disciplines techniques jusqu'au niveau «avancés» et peut les reproduire dans des conditions simples.	3	- Concept technique	Entraînement Vidéo	Ski: Vol. 2/2010 SB: Vol. 3/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux enfants les disciplines techniques de manière efficace sur le plan pédagogique.	3	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Entraînement Vidéo		Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant est capable d'expliquer les aspects importants de l'enseignement des enfants a) du point de vue de l'apprenant b) du point de vue de l'enseignant et de les adapter à des situations nouvelles.	5	- Contact avec les enfants et les parents - Communication - Enseignement	Modèles de leçons	Ski et SB: - Vol. 8/2010 - Vol. 1/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est capable d'analyser les questions de sécurité et de matériel importantes pour l'enseignement des enfants et d'en déduire les mesures nécessaires.	2	- Sécurité: règles FIS - Remontées mécaniques - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles de leçons	- Règles FIS/ SKUS	Chef de classe Conférencier	K3: Appliquer

Examen Kids Instructor			
ENSEIGNEMENT, TECHNIQUE, THÉORIE			
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Evaluation	Qualification obtenue
Disciplines techniques	Examen pratique ou évaluation des compétences <ul style="list-style-type: none"> • 3 Formes Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> • Fonction des engins • Structure des mouvements • Diversité des formes 	réussite / échec	Kids Instructor Critère d'admission pour les modules ME und TE Le résultat correspond à la mention "réussi"
Leçon	1ère partie: évaluation des compétences <ul style="list-style-type: none"> • L'expert donnera des évaluations de compétence pour chaque candidat pendant les jours 1-5 • Détermination à l'aide de la preuve de compétence dans l'enseignement pratique • Les experts évaluent les compétences • Les compétences d'action du candidat sont évaluées • Instrument d'évaluation • Critères d'évaluation: compétence professionnelle, compétence méthodologique, compétence sociale, compétence personnelle 	réussite / échec	Moniteur pour enfants Le résultat correspond à la mention "réussi"
Théorie	2ème partie: examens théorique <ul style="list-style-type: none"> • Durée: maximum 60 min • Ecrit, travail individuel • Catalogue de questions sur: manuel SSSA volume 8, exposés tenus et exercices pratiques 	réussite / échec	Le résultat correspond à la mention "réussi"

4.2.1 Examen des formes techniques pour le module Kids Instructor

KIDS INSTRUCTOR, SKI Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Glisser dans la ligne de pente en chasse neige – Chasse-neige tournant	<ul style="list-style-type: none">• Partir en position skis parallèles• Contrôler la vitesse en chasse neige• Enchaîner des chasse-neige tournants
2	Pas tournants	<ul style="list-style-type: none">• Changer de direction par une succession de pas divergents (pas tournants en forme «S»)
3	Virages parallèles	<ul style="list-style-type: none">• Virages dérapés et/ou coupés avec les skis parallèles• Virages parallèles enchaînés et réguliers

KIDS INSTRUCTOR, SNOWBOARD Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Basic Turn	Environ 4 virages normaux avec courtes traversées ; même chose en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none">• 2 Valses• 1 Noseturn / 1 Switch Noseturn
3	Forme de saut (piste)	Les éléments sont évalués séparément (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none">• 2 Ollie• 2 180°

4.3 Formation d'admission SSSA (ZA avec examen), Ski / Snowboard / Ski de fond / Télémark

Durée du cours: 5 jours

Remarque: les formations d'admission avec examen suivies sur un deuxième engin, sont classées, une fois le degré de formation « Aspirant » réussi, comme modules à choix Deuxième engin (WM ZG).

Compétences

- Le participant est capable d'enseigner à des novices.
- Le participant connaît les spécificités de l'engin de sport de neige.
- Le participant connaît le programme d'enseignement de la SSSA.
- Le participant connaît la signification, pour l'enseignement, des degrés de développement.
- Le participant a des connaissances en matière de santé et de sécurité.

Objectifs d'apprentissage	Durée d'apprentissage: 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Aptitude à enseigner aux groupes d'apprentissage novices et avancés, en cours collectif et privé	27	- Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Modèles de leçons entre candidats	- Vol. 1/2010 - Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les formes techniques jusqu'au niveau « avancés » et peut les reproduire dans des conditions simples et sans compromettre la sécurité.	3	- Concept de motricité sportive	Entraînement Vidéo	- Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut démontrer les formes techniques de manière didactique.	3	- Concept de motricité sportive - Organisation d'une démonstration	Entraînement Vidéo	- Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant peut expliquer les aspects essentiels de l'enseignement aux novices du point de vue de l'apprenant et de l'enseignant et les adapter à des situations nouvelles.	5	- Communication - Enseignement	Modèles de leçons	- Vol. 1/2010 - Vol. 3,4,5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant maîtrise les aspects de la sécurité et du matériel nécessaires à l'enseignement aux novices et est capable de les appliquer.	2	- Sécurité : Règles FIS - Installations de transport - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles de leçons	- Règles de la FIS/SKUS - Brochure « Attention Avalanche »	Chef de classe Conférencier	K3: Appliquer

Examen Formation d'admission	ENSEIGNEMENT, TECHNIQUE, THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Evaluation	Qualification obtenue
Pratique: Technique	Examen pratique ou évaluations des compétences <ul style="list-style-type: none"> 3 forma Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Fonction des engins Structures des mouvements Diversité des formes 	réussite / échec	Critère d'admission dans les modules ME et TE Le résultat correspond à la mention "réussi"
Pratique:	1ère partie: évaluations des compétences <ul style="list-style-type: none"> L'expert donnera des notes d'expérience pour chaque candidat pendant les jours 1-4 Détermination à l'aide de la preuve de compétence dans l'enseignement pratique Les experts évaluent les compétences Les compétences d'action du candidat sont évaluées Instrument d'évaluation Critères d'évaluation: compétence professionnelle, compétence méthodologique, compétence sociale, compétence personnelle Autoévaluation par le candidat à la fin du module (aucune influence sur l'évaluation) 	réussite / échec	Le résultat de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie correspond à la mention « réussi »
Théorie	2ème partie: examens théorique <ul style="list-style-type: none"> Durée: maximum 60 min Ecrit, travail individuel Catalogue de questions sur: manuel SSSA volume 1, ainsi que volumes 2, 3, 4 et 5, exposés tenus et exercices pratiques 	réussite / échec	

Autres formations d'admission reconnues avec examens

- Cours de moniteurs de sport de neige Jeunesse+Sport

Autres formations d'admission reconnues sans examens (non reconnues pour l'obtention du module «Deuxième engin»)

- Cours d'introduction obligatoires des écoles suisses de sport de neige avec chef de formation actif
- Camps SSSA (= jours qui comptent)
- Cours de formation en sports de neige pour l'enseignement aux seniors (Sport des aînés Suisse)
- Cours pour animateurs de ski de fond Swiss-Ski (=2 jours qui comptent)

4.3.1 Examen des formes techniques, module ZA

MODULE ZA, SKI Matériel à choix		
Nr.	Forme	Description
1	Glisser dans la ligne de pente en chasse-neige – chasse-neige tournant	<ul style="list-style-type: none"> Partir en position skis parallèles Chasse-neige tournant sur les carres intérieures Contrôler la vitesse en chasse-neige Enchaîner des chasse-neige tournants
2	Pas tournants	<ul style="list-style-type: none"> Changer de direction par une succession de pas divergents (pas tournants en formes de «S»)
3	Virages parallèles	<ul style="list-style-type: none"> Virages dérapés et/ou coupés avec les skis parallèles Virages parallèles enchaînés et réguliers

MODULE ZA, SNOWBOARD Matériel à choix		
Nr.	Forme	Description
1	Virage par rotation	4 virages, en marche avant, avec courtes traversées - idem en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont évalués séparément (Arrêt possible après chaque élément!) <ul style="list-style-type: none"> 2 Valses 1 Noseturn / 1 Switch Noseturn
3	Forme de saut (piste)	Les éléments sont évalués séparément (Arrêt possible après chaque élément) <ul style="list-style-type: none"> 2 Ollie 2 180°

MODULE ZA, SKI DE FOND Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique

Nr.	Forme	Description
1	Formes de déplacement classiques	Parcours avec portions balisées pour: <ul style="list-style-type: none"> Pas alternatif Poussée simultanée des deux bâtons Monter (pas en ciseaux)
2	Skating	Parcours avec portions balisées pour: <ul style="list-style-type: none"> Pas du patineur un-deux (1:2) Pas du patineur un-un (1:1) Monter (pas du patineur alternatif)
3	Descente	Piste de descente avec portions délimitées par des fanions pour: <ul style="list-style-type: none"> Glisser dans la ligne de pente puis s'arrêter en chasse-neige Chasse-neige tournant

MODUEL ZA, TELEMARCK Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Valse	4 vales exécutées l'une à la suite de l'autre, de manière fluide
3	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste variée

4.4 Degré Aspirant, module méthodologie (ME)

Durée du cours: jour d'arrivée + 7 jours

Compétences

- Le participant comprend les dimensions théoriques et pratiques du «Concept pédagogique et méthodologique des sports de neige en Suisse» et est capable d'appliquer le concept au sein des groupes «débutants/avancés».
- Le participant est capable de décrire le «Concept de motricité sportive des sports de neige en Suisse» et de l'appliquer au sein des groupes «débutants/avancés».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 60 h dont - 50 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Connaître les bases pédagogiques et méthodologiques de l'enseignement des sports de neige.	5	- Concept pédagogique - Concept méthodologique	Enseignement	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010 - Fiches de travail	Conférencier	K3: Appliquer K3: Appliquer
Être capable d'enseigner aux élèves de niveau «débutants/avancés», en cours collectifs ou particuliers.	41	- Planification du cours - Déroulement du cours - Evaluation du cours	Modèles de leçons entre candidats		Chef de classe	K3: Appliquer K3: Appliquer K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux élèves de niveau «débutants/avancés», les disciplines techniques de manière pédagogiquement efficace.	3	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Entraînement Vidéo		Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant est capable d'expliquer les aspects importants de l'enseignement et de l'entraînement a) du point de vue de l'apprenant b) du point de vue de l'enseignant et de les adapter à des situations nouvelles.	8	- Contact avec les hôtes - Communication - Enseignement	Modèles de leçons entre candidats		Chef de classe	K3: Appliquer K2: Comprendre
Le participant perçoit les relations entre tourisme, environnement et nature essentielles à l'enseignement, et peut en déduire une ligne de conduite adéquate.	2	- Sécurité: règles FIS - Degrés de danger d'avalanche - Tourisme, environnement, nature	Enseignement	- Règles FIS/SKUS - Brochure «Attention Avalanche»	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir
Le participant connaît les bases légales indispensables à l'enseignement des sports de neige	1	- Sécurité - Lois et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir

Examen Module ME	ENSEIGNEMENT		
Partie de l'examen	Examen ou évaluation des compétences	Evaluation	Qualification obtenue
Séquences d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Microteachings / séquences d'enseignement • Leçon donnée à un groupe de participants au cours • Dans la langue maternelle • Niveaux: débutants / avancés <p>Critères d'évaluation:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compétences spécifiques à la discipline • Compétences méthodologiques • Compétences sociales • Compétences individuelles 	réussite / échec	<p>Module ME réussi</p> <p>Le résultat correspond à la mention "réussi"</p>

Le module ME constitue une certification partielle dans le cadre de la formation «Aspirant SSSA»

4.5 Degré Aspirant, module technique (TE)

Durée du cours: jour d'arrivée + 7 jours

Compétences

- Le participant comprend les dimensions théoriques et pratiques du «Concept de motricité sportive des sports de neige en Suisse» et est capable d'appliquer et de mettre en œuvre le concept au sein des groupes «débutants/avancés».
- Le participant est capable de décrire le «Concept méthodologique des sports de neige en Suisse» et de l'interpréter pour les groupes «débutants/avancés».
- Le participant est capable de comprendre et de s'exprimer sur des sujets touchant à la discipline dans une langue étrangère (allemand, français, italien, rhéto-roman, anglais, espagnol, néerlandais).

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 60 h dont - 50 h de cours - 10 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau expert et peut les reproduire sur un terrain de difficulté moyenne.	30	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant peut montrer aux élèves de niveau «débutant/avancé» les éléments techniques de manière pédagogiquement efficace.	24	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant est capable d'analyser les questions de sécurité et de matériel importantes pour l'enseignement et d'en déduire les mesures nécessaires.	2	- Connaissance du matériel - Entretien du matériel	Enseignement	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010 - Fiches de travail	Chef de classe Conférencier	K3: Analyse
Le participant est capable d'enseigner dans une langue étrangère (A/F/I/Ro/Angl./Esp./NL).	1	- Contact avec les hôtes - Enseignement	Enseignement Auto-apprentissage	Multilingual Dictionary		K3: Appliquer
Le participant connaît les règles concernant l'environnement et la nature et sait les appliquer de manière respectueuse.	2	- Sécurité: règles FIS - Degrés de danger d'avalanche - Protection de la faune	Enseignement	- Règles FIS/SKUS - Brochure «Attention Avalanche»	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les bases légales indispensables à l'enseignement des sports de neige.	1	- Sécurité - Lois et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer K1: Savoir

Examen Module TE	TECHNIQUE, THÉORIE, LANGUE ÉTRANGÈRE			
	Examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue	
Disciplines techniques Détails des disciplines voir pages suivantes	<ul style="list-style-type: none"> 6 disciplines Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Fonctions des engins Structures de mouvement Disciplines Temps (seul. lors d'une compétition) 	6 notes quart de point	Module TE réussi (Ski/SB/SF/TM) Le total des notes ne doit pas être inférieur à 4.0	Si deuxième engin (ZG) (Ski/SB/SF/TM) Le total des notes ne doit pas être inférieur à 3.5
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> Durée: maximum 60 min Ecrit ou oral A / F / I Matière: modules 1+2 Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> Pédagogie Méthodologie Technique Généralités 	1 note demi-point	Modules TE et WM ZG: Note min. 4.0	
Langue étrangère (FS)	Examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue	
	<ul style="list-style-type: none"> Durée: 15 min. par candidat Entretien, 1 expert avec un candidat Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Aptitude générale à tenir une conversation et interpréter Aptitude à enseigner Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> Généralités Sports de neige en particulier 	réussite / échec	Module TE Le résultat correspond à la mention "réussi"	

Si le module TE est effectué avant le module ME, l'examen théorie peut être passé dans le module ME.

Le module TE constitue une certification partielle dans le cadre de la formation «Aspirant SSSA».

4.5.1 Examen des disciplines techniques / module TE

MODULE TE, SKI Matériel à choix

Nr.	Discipline	Description
1	Descente dans la ligne de pente avec les skis parallèles - Descente dans la ligne de pente en chasse-neige - Chasse-neige tournants	Progression: -Glisser dans la ligne de pente skis parallèles -Contrôler la vitesse en chasse-neige -Enchaîner des chasse-neige tournants (sur les carres intérieures)
2	Virages parallèles dérapés / coupés	Progression: Commencer par des virages parallèles dérapés puis passer directement à des virages parallèles coupés
3	Virages courts	Exécuter des virages courts sur piste raide avec un changement d'axe
4	Pas tournant - Pas de patineur	Changer de direction par une succession de pas divergents (pas tournant en forme de «S»), et transition vers des pas de patineur avec et sans poussée des bâtons (accélération visible)
5	Virages courts dans une piste de bosses faciles	Descente adaptée au terrain dans des bosses faciles en gardant les skis parallèles (un passage)
6	Slalom géant	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 35-40 s)

Notation n° 6 :

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8,75 % bis 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 4.50
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

Deux experts effectuent le slalom géant au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les experts. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition interdit.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Aspirant Ski	Total 24 points	(correspond à la note 4.0)
Comme module à choix ZG Ski	Total 21 points	(correspond à la note 3.5)
Maximum possible	Total 36 points	(correspond à la note 6.0)

MODULE TE, SNOWBOARD Matériel à choix

Nr.	Discipline	Description
1	Virages court	Descente de virages court fermés et enchainés en avant et en switch
2	Basic Turn carvé	Descente de virages carvés dynamiques, fermés et enchainés en avant et en switch
3	Tricks et saut sur piste	<ul style="list-style-type: none"> • Ollie en switch • N'Ollie • Ollie 180° frontside et backside • Ollie ou N'Ollie 360° • Backside Noseturn • Nosespin ou Tailspin
4	Shifty Air (Kicker)	<ul style="list-style-type: none"> • Shifty Air frontside ou backside
5	Backside Boardslide (Box)	<ul style="list-style-type: none"> • Backside Boardslide to Normal
6	Giant (SG)	<ul style="list-style-type: none"> • Départ individuel • Chronométrage • 2 manches, la meilleure compte

Notation n° 6 :

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8.75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	>10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8.75 % bis 10,0 %	> 13.75 % à 15,0 %	= 4.50
>10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5%	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13.75 % à 15,0 %	> 18.75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5%	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18.75 % à 20,0 %	> 23.75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26.25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

Deux experts effectuent la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les experts. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Aspirant Snowboard	Total 24 points	(correspond à la note 4.0)
Comme module à choix ZG Snowboard	Total 21 points	(correspond à la note 3.5)
Maximum possible	Total 36 points	(correspond à la note 6.0)

MODULE TE, SKI DE FOND Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique. Pas du pat. = Pas du patineur

Nr.	Discipline	Description
1	Classique en montée	<ul style="list-style-type: none"> Progression du pas alternatif au pas en ciseaux (équipement classique)
2	Classique à plat	<ul style="list-style-type: none"> Poussée simultanée des deux bâtons Pas de un Pas tournant (équipement classique)
3	Skating en montée	<ul style="list-style-type: none"> Progression du pas du patineur asymétrique au pas du patineur alternatif (équipement skating)
4	Skating à plat	<ul style="list-style-type: none"> Pas du patineur un-un Pas du patineur un-deux (avec changement de côté) (équipement skating)
5	Formes de glisse, de freinage et de virage	Virage chasse-neige, virage parallèle dérapé, s'arrêter en position parallèle
6	Compétition	„Duathlon“ ou poursuit : 1er tour classique, changement de matériel, 2ème tour skating, chronométrage. Un tour d'environ 4km

Notation n° 6:

Herren	Damen	Note
≤ 5,0 %	≤ 15,0 %	= 6.00
> 5,0 % à 7,5 %	> 15,0 % à 17,5 %	= 5.75
> 7,5 % à 10,0 %	> 17,5 % à 20,0 %	= 5.50
> 10,0 % à 12,5 %	> 20,0 % à 22,5 %	= 5.25
> 12,5 % à 15,0 %	> 22,5 % à 25,0 %	= 5.00
> 15,0 % à 17,5 %	> 25,0 % à 27,5 %	= 4.75
> 17,5 % à 20,0 %	> 27,5 % à 30,0 %	= 4.50
> 20,0 % à 22,5 %	> 30,0 % à 32,5 %	= 4.25
> 22,5 % à 25,0 %	> 32,5 % à 35,0 %	= 4.00
> 25,0 % à 27,5 %	> 35,0 % à 37,5 %	= 3.75
> 27,5 % à 30,0 %	> 37,5 % à 40,0 %	= 3.50
> 30,0 % à 32,5 %	> 40,0 % à 42,5 %	= 3.25
> 32,5 % à 35,0 %	> 42,5 % à 45 %	= 3.00
> 35,0 % à 37,5 %	> 45,0 % à 47,5 %	= 2.75
> 37,5 % à 40,0 %	> 47,5 % à 50,0 %	= 2.50
> 40,0 % à 42,5 %	> 50,0 % à 52,5 %	= 2.25
> 42,5 %	> 52,5 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

La moyenne des temps de deux expert.es donne le temps de base. La différence (en %) entre le temps de base et le temps personnel donne la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Aspirant	Total 24 points	(correspond à la note 4.0)
Ski de fond		
Comme module à choix	Total 21 points	(correspond à la note 3.5)
ZG Ski de fond		
Maximum possible	Total 36 points	(correspond à la note 6.0)

MODULE TE, TÉLÉMARK Matériel à choix, bâtons de skating en plus

Nr.	Discipline	Description
1	Basic Air	Basic air démonstratif et contrôlé avec un atterrissage sûr en position télémark
2	Virages courts	Virages courts sur pente raide
3	Hors-piste	Descente dans la neige non préparée avec des rayons de virage différents, en s'adaptant au terrain Matériel: DVA, sonde et pelle
4	Skating 1:1 et 1:2	Passer du skating 1:1 à 1:2 avec changement de côté (1:2 sur les deux côtés)
5	Switch Telemark	Descendre en Switch télémark
6	Slalom géant	2 manches chronométrées, avec 1 saut (environ 50 secondes). La meilleure manche est retenue

Notation n° 6:

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8,75 % bis 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 4.50
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

Deux experts effectuent la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les experts. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Aspirant Télémark	Total 24points	(correspond à la note 4.0)
Comme module à choix ZG Télémark	Total 21 points	(correspond à la note 3.5)
Maximum possible	Total 36 points	(correspond à la note 6.0)

4.6 Degré Instructeur, module Sécurité et sauvetage (SR)

Durée du cours: 3.5 jours

Compétences : Le participant est en mesure de procéder à un sauvetage en cas d'avalanche.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 27 h dont - 24 h de cours - 3 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît le matériel spécifique et sait l'utiliser.	4	- Equipement de randonnée - Usage de la carte et de moyens d'orientation - Orientation sur le terrain avec ressources extérieures	Enseignement	- MF Vol. 7, - Cartes - Fiches de travail	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est capable d'interpréter les prévisions de la météo et le bulletin d'avalanches.	5	- Météorologie - Bulletin d'avalanches - Grille d'évaluation	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre
Le participant connaît les bases de la préparation de randonnées et de variantes / excursions en hors-piste.	4	- Processus PEAK - Formule 3x3	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre
Le participant est en mesure d'effectuer le sauvetage de ses camarades. Il peut être engagé lors de sauvetages organisés.	13	- Recherche de personnes ensevelies au moyen d'un DVA, d'une sonde, d'une pelle - Mesures de sauvetage : sauvetage, premiers secours	Enseignement Ex. de sit.	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant connaît les dispositions légales en vigueur.	1	- Lois	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K2: Comprendre

Examen Module SR		PRATIQUE ET THÉORIE	
Partie	Examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Pratique	Examen pratique <ul style="list-style-type: none"> Recherche au moyen d'un DVA (sonde) 	1 note demi-point	Critère d'admission au Cours d'instructeur La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0, tout en sachant que la note obtenue à l'examen pratique doit être de 4.0 au moins.
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> Durée maximum de 60 minutes Par écrit, travail individuel Catalogue de questions sur le manuel SSSA volume 7 «Hors-piste et randonnée», les exposés tenus et les exercices pratiques 	1 note demi-point	

Remarques : Le module SR constitue un critère d'admission au Cours d'Instructeur et peut être passé sur les engins Skis de randonnée ou Snowboard avec raquettes, Splitboard ou Skis de Télémark. La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la loi fédérale, à l'ordonnance et aux commentaires de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

4.7 Degré Instructeur, Cours d'instructeur (IK), module Méthodologie et Technique

Durée du cours: jour d'arrivée + 14 jours

Compétences

- Le participant maîtrise les dimensions théoriques et pratiques des «Concepts clés des sports de neige en Suisse» et est capable de les appliquer et de les mettre en œuvre au sein des groupes «débutants/avancés/experts».

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 120 h dont - 100 h de cours - 20 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau « experts » et peut les reproduire sur un terrain difficile.	35	- Concept technique	Entraînement Vidéo	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K4: Analyser
Le participant peut montrer aux élèves de niveau « débutants/avancés/experts » les éléments techniques de manière pédagogiquement efficace.	30	- Concept technique - Organisation de la démonstration	Modèles leçons Entraînement Vidéo	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant maîtrise les facteurs importants pour l'enseignement et l'apprentissage et sait les mettre en pratique.	3	- Contact avec les hôtes - Communication - Enseignement	Enseignement	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant est capable de planifier systématiquement, évaluer, réaliser et contrôler son enseignement.	40	- Concept méthodologique	Modèles leçons, leçons avec des clients	- Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant est capable d'expliquer les facteurs qui influent sur la performance sportive.	2	- Théorie de l'entraînement		- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant a des connaissances approfondies sur la sécurité et sait comment réagir face au danger.	5	- Sécurité : règles FIS - Remontées mécaniques - Connaissance du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Modèles leçons	- Règles FIS/SKUS - Brochure «Attention Avalanche»	Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant connaît les structures nationales de la formation dans les sports de neige et les institutions internationales auxquelles elles sont soumises.	2	- Structure de la fédération - Membre de SSSA	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K1: Savoir
Le participant connaît les droits fondamentaux d'un guide commercial, ainsi que les principaux rapports touristiques.	3	- Loi et réglementations	Enseignement	- Vol. 1/2010	Conférencier	K3: Appliquer

Examen Module IK	ENSEIGNEMENT		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Leçon	1ère partie: Leçon <ul style="list-style-type: none"> Durée: 45 - 60 minutes Classe de clients (si possible) Niveau: débutants à experts Dans la langue du candidat et dans la langue des clients Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Compétences spécifiques à la discipline Compétences méthodologiques Compétences sociales Compétences individuelles 	4 notes demi-point	Instructor (ski, snowboard, ski de fond ou télémark) La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
	2ème partie: examen oral <ul style="list-style-type: none"> Durée: 20 minutes Analyse de séquences vidéo Généralités Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Pédagogie Méthodologie Technique Généralités 	1 note demi-point	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

Examen Module IK	TECHNIK, THEORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Disciplines techniques	Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> Fonctions des engins Structures de mouvement Disciplines Temps (seul. lors d'une compétition) Détails des disciplines voir les pages suivantes	9-10 notes quart de point	Instructor (ski, snowboard, ski de fond ou télémark) La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0
	Théorie <ul style="list-style-type: none"> Durée: maximum 60 min Par écrit Matière: modules ME, TE, IK Thèmes: <ul style="list-style-type: none"> Pédagogie Méthodologie Technique Généralités 	1 note demi-point	Note min. 4.0

4.7.1 Examen des disciplines techniques / module IK

MODULE IK, SKI Matériel à choix

Nr.	Discipline	Description
1	Descente dans la ligne de pente avec skis parallèles – Chasse-neige freinant, tournant – virage chasse-neige	Progression: - Glisser dans la ligne de pente, skis parallèles - Contrôler la vitesse en chasse-neige - Enchaîner des chasse-neige tournants - Combiner avec les virages chasse-neige
2	Virages parallèles	Réaliser des virages adaptés à des couloirs tracés sur une piste de différentes déclivités en maintenant les skis parallèle.
3	Virages courts – Virages courts de compétition	Progression: - Exécuter des virages courts sur piste raide - Virage court de compétition sur un terrain devenant moins raide
4	Variante du virage coupé (carving)	3 des 4 variantes du virage coupé dans une descente (body carve obligatoire), sans bâtons
5	Variante du virage court	4 des 5 variantes du virage courts enchaînées (1/4 – 1/4 – 1/4 – 1/4)
6	Slope Tricks	Virages parallèles switch : plusieurs virages dérapés et/ou coupé avec un changement de rayon et trois changements de direction différents. P.ex. nose/tail Turn, nose / tail pop, Suédois 180°, 180°, Power Slide etc. Départ et prise de vitesse en avant.
7	Maîtrise de pente en neige non préparée	Réaliser une série de virages en maintenant les skis parallèles dans une neige non préparée. Possibilités d'intégrer des sauts et des tricks.
8	Virages courts dans les bosses	Réaliser des virages courts dynamiques dans les bosses
9	Saut freestyle	Saut freestyle sur éléments Medium de snowpark rouge (flat 6-7- mètres)
10	Slalom géant = ISIA Technical Test	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 50 s, +/- 10%)

Notation pour le n° 10 : Slalom géant

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8.75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	>10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8.75 % bis 10,0 %	> 13.75 % à 15,0 %	= 4.50
>10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5%	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13.75 % à 15,0 %	> 18,75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5%	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26.25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

ISIA-Technical-Test (compétition de slalom géant) = Examen n° 10 :

Deux coureurs (50 points FIS +/- 10%) effectuent le slalom géant au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par ces deux coureurs. Pour réussir le test, le temps de référence ne doit pas être dépassé de plus de 12.5% pour les aspirants, et 17.5% pour les aspirantes. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note. Combinaison de compétition permit.

(Pour toute autre information, consulter le Règlement sur la norme minimum ISIA pour le timbre de ISIA et l'ISIA Card).

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant :

Instructor	Total 40 points	(correspond à la note 4.0)
Ski		
Maximum possible	Total 60 points	(correspond à la note 6.0)

MODULE IK, SNOWBOARD Matériel à choix

Nr.	Discipline	Description
1	Virage par extension carvé	Virages carvés et fermé. Une version avec accent sur l'extension lors du déclenchement et une autre avec accent sur la flexion lors du déclenchement. Une variante en Switch. Changement dynamique
2	Variantes de virages courts	Un passage avec 3 différentes variantes: <ul style="list-style-type: none"> • Pre-co-rotation • Co-contre-rotation • Var. Switch
3	Slopetricks	Run slopetricks avec différentes combinaisons de slopetricks, saut sur piste et autres tricks sur piste
4	Descente adaptée au terrain	Descente dans un terrain non préparé avec des virages différents, sauts, tricks, etc. <u>Matériel:</u> DVA, pelle, sonde
5	Straight Air Kicker	Saut avec éléments de style sur éléments Medium
6	Box Fs Boardslide	Straight box avec un petit Gap entre le kicker et la box <ul style="list-style-type: none"> • Frontside Boardslide to normal ou <ul style="list-style-type: none"> • Frontside Boardslide to switch
7	Halfpipe Run	Basic Run avec Speed Drop In
8	Spin Air (Kicker)	Spin 360° sur éléments Small - Medium
9	Snowboardcross	<ul style="list-style-type: none"> • Départ individuel • Chronométré • 2 manches, la meilleure manche compte Si les conditions ne permettent pas la construction d'un Snowboardcross, l'épreuve peut se dérouler dans un slalom géant.

Notation pour le n° 9 :

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8,75 % bis 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 4.50
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

Deux experts effectuent la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les experts. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Instructor Snowboard	Total 36 points	(correspond à la note 4.0)
Maximum possible	Total 54 points	(correspond à la note 6.0)

MODULEIK, SKI DE FOND Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique.

Nr.	Discipline	Description
1	Parcours classique	200-300m ; adaptations au terrain
2	Parcours skating	200-300m ; adaptations au terrain
3	Montée et descente	Changements de direction sur la piste avec variante de forme ; soit : Variante de forme de virage : virage télémark ou switch Variante de virage court : norvégien technique libre
4	Variante technique classique	Deux variantes des formes de sprint - Double poussée en forme de sprint - Variante pas alternatif (pas de Klaebo) - Pas tournant sauté
5	Variante technique skating	Deux variantes des formes de sprint - Pas du patineur asymétrique sauté - Pas 1:1 sauté - Pas 1 :2 sauté
6	Explication technique et démonstration en classique	Une explication du mouvement avec démonstration
7	Explication technique et démonstration en skating	Une explication du mouvement avec démonstration
8	Ski-Cross classique	Chronométré, un passage en technique classique, durée : env. 5min
9	Ski-Cross skating	Chronométré, un passage en technique classique, durée : env. 5min

Notation pour le n° 9:

Herren	Damen	Note
≤ 5,0 %	≤ 15,0 %	= 6.00
> 5,0 % à 7,5 %	> 15,0 % à 17,5 %	= 5.75
> 7,5 % à 10,0 %	> 17,5 % à 20,0 %	= 5.50
> 10,0 % à 12,5 %	> 20,0 % à 22,5 %	= 5.25
> 12,5 % à 15,0 %	> 22,5 % à 25,0 %	= 5.00
> 15,0 % à 17,5 %	> 25,0 % à 27,5 %	= 4.75
> 17,5 % à 20,0 %	> 27,5 % à 30,0 %	= 4.50
> 20,0 % à 22,5 %	> 30,0 % à 32,5 %	= 4.25
> 22,5 % à 25,0 %	> 32,5 % à 35,0 %	= 4.00
> 25,0 % à 27,5 %	> 35,0 % à 37,5 %	= 3.75
> 27,5 % à 30,0 %	> 37,5 % à 40,0 %	= 3.50
> 30,0 % à 32,5 %	> 40,0 % à 42,5 %	= 3.25
> 32,5 % à 35,0 %	> 42,5 % à 45 %	= 3.00
> 35,0 % à 37,5 %	> 45,0 % à 47,5 %	= 2.75
> 37,5 % à 40,0 %	> 47,5 % à 50,0 %	= 2.50
> 40,0 % à 42,5 %	> 50,0 % à 52,5 %	= 2.25
> 42,5 %	> 52,5 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

La moyenne des temps de deux expert.es donne le temps de base. La différence (en %) entre le temps de base et le temps personnel donne la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Instructor	Total 36 points	(correspond à la note 4.0)
Ski de fond	Total 54 points	(correspond à la note 6.0)
Maximum possible	Total 54 points	(correspond à la note 6.0)

MODULE IK, TÉLÉMARK Matériel à choix, bâtons de skating en plus

Nr.	Discipline	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension au virage par bascule	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Virages courts	Virages courts sur piste raide
3	Box	2 Formes données 1) Normal to normal > Contre-rotation 2) Normal to switch > Co-rotation
4	Maîtrise de pente en neige non préparée	Descente dans la neige non préparée avec des rayons de virage différents, en s'adaptant au terrain. Matériel: DVA, sonde et pelle
5	Virage coupé	Descente en virage coupé sur piste irrégulière et difficile avec démonstration d'au moins deux variantes du virage coupé
6	Slope style	Slope style sur piste irrégulière avec démonstration d'au moins 3 formes de sauts ou combinées
7	Virages dans les bosses	Démonstration dynamique de virages courts dans les bosses
8	Saut Style sur un kicker	Saut Style avec atterrissage en position de télémark. (éléments Medium, Flat ev. 6 m)
9	Sprint Classic	2 manches chronométrées, avec 1 saut (environ 70 secondes, dont 20 secondes de skating). La meilleure manche est retenue.

Notation pour le n° 9:

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8,75 % bis 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 4.50
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % bis 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % bis 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Le participant n'était pas au départ		= 1.00

Deux experts effectuent la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de base est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les experts. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps de course personnel fournit la note.

Les notes sont additionnées pour former des points. Pour réussir l'examen, le candidat doit avoir obtenu le **minimum de points** suivant:

Instructor	Total 36 points	(correspond à la note 4.0)
Télémark	Total 54 points	(correspond à la note 6.0)

4.8 Degré Professeur de sports de neige, module à choix Deuxième engin (WM ZG) , Race (WM RC), Freestyle (WM FS), Freeride (WM FR)

Durée du cours: 5 jours

Module à choix Deuxième engin (WM ZG)

Remarque:

- Le module Méthodologie (ME) réussi sur un deuxième engin avec au minimum la note 4.0, ainsi que le module Technique (TE) réussi sur un deuxième engin, avec au minimum la note 4.0 en théorie et la note 3.5 en pratique, sont aussi reconnus comme module à choix Deuxième engin (WM ZG). Les aspirants peuvent directement accéder à un module ME ou TE comme deuxième engin (WM ZG). Les candidats qui ne disposent pas du titre «Aspirant» doivent, avant d'accéder au module ME ou TE comme deuxième engin (WM ZG), prouver qu'ils ont suivi une formation d'admission (ZA) sur le deuxième engin souhaité.

Compétences

- Le participant est en mesure d'enseigner à des novices.
- Le participant connaît les propriétés du deuxième engin et est capable de tirer des parallèles, en matière de mouvements, entre celui-ci et le premier engin.

Objectifs d'apprentissage selon directives	Durée d'apprent. 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant maîtrise les formes techniques jusqu'au niveau avancé et peut les reproduire dans des conditions simples et sans compromettre la sécurité.	16	- Modèle de performance - Concept technique	Enseignement Entraînement	- MF Vol. 1 - MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K3: Appliquer
Le participant peut démontrer les formes techniques de manière didactique.	6	- Concept technique - Organisation des démonstrations	Entraînement Vidéo	- MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K3: Appliquer
Le participant peut démontrer les formes techniques de manière didactique.	2	- Sécurité: règles de la FIS - Installations de transport - Connaissances du matériel - Degrés de danger d'avalanche	Enseignement	- MF Vol. 1 - Vol. 2, 3, 4 ou 5 - Règles de la FIS/SKUS - Brochure «Attention Avalanche»	Chef de classe	K3: Appliquer K3: Appliquer K2: Comprendre K2: Comprendre
Le participant peut expliquer les aspects essentiels de l'enseignement aux novices du point de vue de l'apprenant et de l'enseignant et les adapter à des situations nouvelles.	16	- Concept pédagogique - Concept méthodologique - Enseignement (PEAK)	Enseignement Modèles de leçons parmi les candidats	- MF Vol. 1 - MF Vol. 2, 3, 4 ou 5	Chef de classe	K2: Comprendre K2: Comprendre K3: Appliquer

Examen Module WM ZG	PRATIQUE ET THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Evaluation	Qualification obtenue
Pratique: Technique	Examen pratique ou évaluations des compétences <ul style="list-style-type: none"> • 3 formes Critères d'évaluation: <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des engins • Structures de mouvement • Diversité des formes 	réussite / échec	Le résultat correspond à la mention "réussi"
Pratique:	1ère partie: évaluations des compétences <ul style="list-style-type: none"> • L'expert donnera des évaluations des compétences pour chaque candidat pendant les jours 1-4 • Détermination à l'aide de la preuve de compétence dans l'enseignement pratique • Les experts évaluent les compétences • Les compétences d'action du candidat sont évaluées • Instrument d'évaluation • Critères d'évaluation: compétence professionnelle, compétence méthodologique, compétence sociale, compétence personnelle • Autoévaluation par le candidat à la fin du module (aucune influence sur l'évaluation) 	réussite / échec	Le résultat de la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie correspond à la mention « réussi »
Théorie	2ème partie: examens théorique <ul style="list-style-type: none"> • Durée: maximum 60 min • Ecrit, travail individuel • Catalogue de questions sur: manuel SSSA volume 1, ainsi que volumes 2, 3, 4 et 5, exposés tenus et exercices pratiques 	réussite / échec	

Autres formations reconnues comme formations «Deuxième engin»

- Formation d'admission (ZA avec examen) comme «Kids Instructor Ski» ou «Kids Instructor Snowboard»
- Formations en handisport de neige débouchant sur le diplôme «SSSA Disabled Sports Specialist»

Examen des formes techniques / module à choix ZG

MODULE À CHOIX ZG, SKI Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Glisser dans la ligne de pente en chasse neige – Chasse-neige tournant	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de la vitesse en position chasse neige dans la ligne de pente • Chasse-neige tournant sur les carres intérieures
2	Pas tournants	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de direction par un déplacement divergent des skis vers l'aval et l'amont (Pas tournant en forme de S)
3	Virages parallèles	<ul style="list-style-type: none"> • Virages arrondis et/ou coupés avec les skis parallèles • Enchaînements des virages (phases visibles)

MODULE À CHOIX ZG, SKI DE FOND Matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique

Nr.	Forme	Description
1	Formes de déplacement classiques	Parcours avec portions balisées pour: <ul style="list-style-type: none"> • Pas alternatif • Poussée simultanée des deux bâtons • Monter
2	Skating	Parcours avec portions balisées pour : <ul style="list-style-type: none"> • Pas du patineur un-deux (1:2) • Pas du patineur un-un (1:1) • Monter
3	Descente	Piste de descente avec portions délimitées par des fanions pour: <ul style="list-style-type: none"> • Chasse-neige • Chasse-neige tournant

MODULE À CHOIX ZG, SNOWBOARD Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Virage par rotation	4 virages normaux avec courtes traversées; même chose en arrière (switch)
2	Tricks sur piste	Les éléments sont jugés individuellement (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"> • 2 valse • 1 Noeturn / 1 Switch Noeturn
3	Forme de saut (piste)	Les éléments sont évalués séparément (possibilité de s'arrêter entre deux) <ul style="list-style-type: none"> • 2 ollie • 2 180°

MODULE À CHOIX ZG, TÉLÉMARK Matériel à choix

Nr.	Forme	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage au type de virage suivant. Progression visible
2	Valse	4 valse exécutées l'une à la suite de l'autre, de manière fluide
3	Maîtrise de pente	Descente attractive et dynamique sur piste variée

Module à choix Race (WM RC)

Remarque:

- Condition d'admission: réussite des modules Méthodologie (ME) et Technique (TE) sur son engin

Compétences

- Le participant/La participante comprend les dimensions théoriques et pratiques des «Concepts-clés de Sports de neige en Suisse» et peut les appliquer à l'enseignement à tous les groupes.

Objectifs d'apprentissage selon Directives	Durée d'apprent. 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autre	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant/La participante: Peut réaliser un enseignement spécifique à la course jusqu'au niveau expert et sans compromettre la sécurité.	15	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Modèles de leçons	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Racing - Règles de la FIS, de la SKUS et de l'OITAF - Swiss Ski: L'apprent. de la technique à l'aide de moyens auxiliaires	Chef/-fe de classe	K3: Appliquer
Connaît les aspects essentiels de l'enseignement dans le domaine de la course jusqu'au niveau expert et peut proposer des exercices méthodiques dans ce domaine.	18	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Modèles de leçons	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Racing	Chef/-fe de classe	K3: Appliquer
Connaît les aspects essentiels à la sécurité (établissement du parcours, organisation de la course, matériel) et peut les transférer à la pratique.	2	- Connaissance du matériel - Etablissement du parcours - Sécurité: Règles de la FIS/SKUS - Règles de l'OITAF	Théorie	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: L'apprent. de la techn. à l'aide de m. auxiliaires	Chef/-fe de classe	K3-4: Appliquer - Analyser
Peut analyser les formes techniques du domaine «Race» jusqu'au niveau expert, reconnaître les erreurs possibles, faire les commentaires adéquats et proposer des exercices correctifs.	5	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Vidéo	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Racing	Chef/-fe de classe	K3-4: Appliquer - Analyser

Module à choix Freestyle (WM FS)

Remarques:

- Condition d'admission: réussite des modules Méthodologie (ME) et Technique (TE) sur son engin

Compétences

- Le participant/La participante comprend les dimensions théoriques et pratiques des «Concepts-clés de Sports de neige en Suisse» et peut les appliquer à l'enseignement à tous les groupes.

Objectifs d'apprentissage selon Directives	Durée d'apprent. 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autre	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant/La participante: Peut réaliser un enseignement en «Freestyle» jusqu'au niveau expert, et ce, dans un cadre sûr.	15	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Modèles de leçons	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Freestyle - Règles de la FIS et de la SKUS - bpa: doc. technique sur les snowparks	Chef/-fe de classe	K3: Appliquer
Connaît les aspects essentiels de l'enseignement dans le domaine «Freestyle» jusqu'au niveau expert et peut proposer des exercices méthodiques dans ce domaine.	18	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Modèles de leçons	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Freestyle	Chef/-fe de classe	K3: Appliquer
Connaît les aspects essentiels à la sécurité (installations pour tricks, matériel) et peut les transférer à la pratique.	2	- Connaissance du matériel - Installations pour tricks - Sécurité: Règles de la FIS/SKUS	Théorie	- MF vol. 1-5 - bpa: doc. technique sur les snowparks	Chef/-fe de classe	K3-4: Appliquer - Analyser
Peut analyser les formes techniques du domaine «Freestyle» jusqu'au niveau expert, reconnaître les erreurs possibles, faire les commentaires adéquats et proposer des exercices correctifs.	5	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	Enseignement Vidéo	- MF vol. 1-5 - Swiss Ski: Concept Freestyle	Chef/-fe de classe	K3-4: Appliquer - Analyser

Module à choix Freeride (WM FR)

Remarques:

- Condition d'admission: présentation d'un justificatif de stage/perfectionnement (page 45, point 6.5) (https://www.snowsports.ch/fileadmin/autoren/files/education/71_weiterbildungsnachweis_freeride_fr.pdf)

Compétences

- Le participant/La participante est capable de conduire un groupe d'amateurs de sports de neige lors d'une variante/excursion en hors-piste ou d'une randonnée. A cette occasion, il/elle tient compte des conditions météorologiques et d'enneigement et ne compromet pas la sécurité (conformément à la loi sur les activités à risque et à l'ordonnance qui s'y réfère).

Objectifs d'apprentissage selon Directives	Durée d'apprent. 40 h dont - 35 h de cours - 5 h autre	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant/La participante: Le participant/La participante connaît le matériel spécifique et sait l'utiliser.	2	- Usage de la carte et de moyens d'orientation - Usage de l'équipement de randonnée - Orientation sur le terrain avec et sans ressources extérieures	Variantes Randonnées	- MF vol. 7 - Cartes - Fiches de travail	Conférencier Chef/-fe de classe	K4: Analyser
Le participant/La participante sait analyser les situations particulières et prendre les mesures requises. Il/Elle peut effectuer des sauvetages.	4	- Recherche de personnes ensevelies au moyen d'un DVA, d'une sonde, d'une pelle - Mesures de sauvetage: aide d'urgence, premiers secours, aide extérieure - Peut être mis à contrib. lors d'un sauvetage organisé.	Enseignement Exemples de situation	- MF vol. 7 - Brochure «Attention avalanches»	Conférencier Chef/-fe de classe	K4-K5: Analyser et Synthétiser
Le participant/La participante sait interpréter les variables du moment (terrain, rapports, être humain) et planifier les variantes/excursions en hors-piste et randonnées adéquates.	5	- Planification de randonnées avec White Risk - Processus PEAK, formule 3x3, méthode de réduction - Météorologie, bulletin d'avalanches, facteur humain	Enseignement	- MF vol. 7 - Brochure «Attention avalanches»	Conférencier Chef/-fe de classe	K4-K5: Analyser et Synthétiser
Le participant/La participante est capable de prendre les décisions adéquates avant et pendant les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	5	- Processus PEAK, formule 3x3 - Grille d'évaluation, problèmes avec avalanches - White Risk	Enseignement Variantes Randonnées	- MF vol. 7 - Brochure «Attention avalanches»	Conférencier Chef/-fe de classe	K4: Analyser
Le participant/La participante est en mesure de diriger et de réaliser des variantes/excursions en hors-piste et des randonnées.	17	- Processus PEAK, formule 3x3 - Facteur humain - White Risk	Variantes Randonnées	- MF vol. 7 - Brochure «Attention avalanches»	Conférencier Chef/-fe de classe	K5: Synthétiser
Le participant/La participante est en mesure de contrôler les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées et de réfléchir à leur sujet.	5	- Processus PEAK - Facteur humain - White Risk	Enseignement Variantes Randonnées	- MF vol. 7 - Brochure «Attention avalanches»	Conférencier Chef/-fe de classe	K5: Synthétiser
Le participant/La participante connaît les dispositions légales.	2	- Lois	Enseignement Variantes Randonnées	- MF vol. 7 - Loi sur les act. à risque - ORisque	Conférencier Chef/-fe de classe	K5: Synthétiser

Examen Module à choix Race, Freestyle et Freeride		PRATIQUE ET THÉORIE	
Partie de l'examen	Examen ou évaluation des compétences	Evaluation	Qualification
Pratique	Evaluations des compétences : - Le personnel enseignant à la classe donne des évaluations des compétences pendant le module. - Les critères d'évaluation sont: compétence personnelle, compétence professionnelle, compétence méthodologique et compétence sociale.	réussite / échec	Critères d'admission à l'examen professionnel WM Race et WM Freestyle: le résultat correspond à la mention « réussi » WM Freeride: le résultat correspond à la mention « réussi ». Les compétences professionnelle et personnelle doivent être suffisantes
Théorie	Examen oral ou écrit <ul style="list-style-type: none"> • Durée: jusqu'à 60 minutes • Catalogue de questions sur le dossier d'enseignement et le contenu du module 	réussite / échec	Le résultat correspond à la mention « réussi »

Remarque

Le module à choix peut être suivi sur un des engins suivants:

- Skis de randonnée ou
- Snowboard avec raquettes, Splitboard ou
- Ski télémark

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la loi fédérale, à l'ordonnance, ainsi qu'aux commentaires relatifs à l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

4.9 Degré Professeur de sports de neige, module Tourisme et loi dans les sports de neige (TR)

Durée du cours: 4 jours

Compétences

- Le participant est capable de générer une plus-value pour le client grâce à ses connaissances de base du tourisme.
- Le participant a conscience de sa responsabilité au sein de la chaîne des services dans le domaine du tourisme et il connaît les principes, les droits et les devoirs vis-à-vis des clients.
- Le participant connaît les principaux facteurs économiques et écologiques influant sur le tourisme et il est capable d'interpréter leur signification et leur action conjointe.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 34 h dont - 28 h de cours - 6 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît et comprend l'importance de la qualité dans le tourisme et est conscient de sa responsabilité au sein de la chaîne des services dans le domaine du tourisme.	6	- Entreprises de transport - Chaîne de services touristiques - Qualité dans le service	Enseignement Travail en groupe	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les grandes bases des relations avec les clients et est capable d'adapter sa communication à la situation.	7	- Relations avec les clients - Théories de la communication - Gestion des réclamations - Gagner des clients, ventes actives, fidéliser les clients - Relations avec les médias	Enseignement Exemples de cas	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant comprend les bases essentielles du marketing.	5	- Marketing des services - Processus de marketing - Gestion d'événements	Enseignement Exemples de cas	- MF Vol. 6	Conférencier	K2: Comprendre
Le participant connaît les droits et devoirs fondamentaux d'un guide commercial et est capable de déduire les autres droits et devoirs des directives légales et de les appliquer.	6	- Règlements - Règles de la FIS et de la SKUS - Professeur de sports de neige et variantes/excursions en hors-piste - Contrat avec le professeur de sports de neige - Responsabilité et assurance	Enseignement Exemples de cas Workshop	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer

Objectifs d'apprentissage selon les directives (Suite)	Durée d'apprent. 34 h	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît les organisations touristiques et institutions, ainsi que les biens touristiques de la Suisse.	3	- Acteurs du tourisme suisse - Défis dans le domaine du tourisme - Biens et spécificités de la Suisse - Histoire, associations professionnelles, organisations internationales - Associations des sports de neige et leurs tâches	Enseignement	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer
Le participant connaît les principales relations entre tourisme et nature en matière d'environnement et est capable de les appliquer à la situation actuelle de la montagne.	7	- Paysages de haute montagne - Evolution climatique - Glaciers, pergélisol - Neige artificielle - Développement durable - Faune et flore des régions de montagne	Enseignement Workshop	- MF Vol. 6	Conférencier	K3: Appliquer

[Remarque: la durée d'apprentissage du module TR est composée comme suit: 14 unités d'exposés de 2 h chacune = 28 h de cours + 3 soirées avec 2 h d'études personnelles chaque fois = 6 h autres = 34 h au total.]

Examen Module TR	THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> Durée: maximum 60 minutes Travail individuel écrit Questions sur les exposés et MF Vol. 6 	1 note demi-point	Critère d'admission à l'examen professionnel fédéral Note min. 4.0

Remarque: pour des questions de responsabilité et des considérations liées au droit de recours en cas d'accident, l'obligation de présence pour la partie «Loi» est de 100%.

4.10 Degré Professeur de sports de neige, module Hors-piste et randonnée (VT)

Durée du cours: jour d'arrivée + 6 jours

Compétences

- Le participant est capable de conduire une classe de sport de neige lors d'une variante/excursion en hors-piste ou d'une randonnée. A cette occasion, il tient compte des conditions météorologiques et d'enneigement et ne compromet pas la sécurité.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprent. 63 h dont - 54 h de cours - 9 h autres	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant connaît le matériel spécifique et sait l'utiliser.	5	- Usage de la carte et de moyens d'orientation - Usage de l'équipement de randonnée - Orientation sur le terrain avec et sans ressources extérieures	Randonnées	- MF Vol. 7 - Cartes - Fiches de travail	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant sait analyser les situations particulières et prendre les mesures requises. Il peut effectuer des sauvetages.	8	- Recherche de personnes ensevelies au moyen d'une sonde, d'un DVA et d'une pelle - Mesures de sauvetage: aide d'urgence, 1er secours, aide ext.	Exemples de cas	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant est capable de planifier des variantes/excursions hors-piste et des randonnées.	9	- Processus PEAK - Météorologie - Bulletin d'avalanches - Evaluation du danger d'avalanche - Formule 3x3 - Méthode de réduction	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3-K4: Appliquer et Analyser
Le participant est capable de prendre les décisions adéquates avant et pendant les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	9	- Processus PEAK - Grille d'évaluation - Déroulem. d'une prise de décision	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est en mesure de diriger et de réaliser des var./excursions en hors-piste et des randonnées.	27	- Processus PEAK	Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer
Le participant est en mesure de contrôler et de réfléchir sur les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	4	- Processus PEAK	Enseignement Randonnées	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K6: Evaluer
Le participant connaît les dispositions légales.	1	- Lois	Enseignement	- MF Vol. 7	Conférencier Chef de classe	K3: Appliquer

Examen Module VT	PRATIQUE ET THÉORIE		
Partie de l'examen	Forme d'examen Critère d'évaluation	Notes finales	Qualification obtenue
Pratique	1ère partie: note d'expérience L'expert donne des notes d'expérience pour chaque candidat aux jours 2 à 6 du module. <ul style="list-style-type: none"> • Critères d'évaluation: compétence professionnelle, méthodologique, sociale et personnelle. 	½-Note 1 point 1/10 Note	Critère d'admission à l'examen professionnel fédéral La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0, Les notes de la compétence professionnelle et de la compétence personnelle doivent être suffisantes.
	2ème partie: examen pratique Durée env. 15 minutes <ul style="list-style-type: none"> • Questions sur les exposés, MF Vol. 7, et les exercices pratiques 	1 note demi-point	note min. 4.0
Théorie	<ul style="list-style-type: none"> • Durée: maximum 60 min • Travail individuel écrit • Questions sur les exposés, MF Vol. 7, et les exercices pratiques 	1 note ½ point	note min. 4.0

Remarque

Le module VT constitue un critère d'admission à l'examen professionnel fédéral et peut être suivi sur un des engins suivants:

- Skis de randonnée ou
- Snowboard avec raquettes, Splitboard ou
- Ski télémark

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la loi fédérale, à l'ordonnance et aux commentaires de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

4.11 Instructions pour les examens de modules

Organisation et réalisation

La responsabilité de l'organisation et du déroulement des examens finaux de chaque module incombe au responsable de cours ou à son délégué, c'est-à-dire au chef d'examen.

Si les conditions sont extrêmes (mauvaises conditions météorologiques ou d'enneigement, qualité du terrain inadéquate par exemple), le chef d'examen a le droit d'adapter le mode d'examen et/ou d'utiliser des disciplines de remplacement. Lors de compétitions contre la montre, l'échelle d'évaluation peut également être adaptée.

L'enregistrement des examens avec des moyens électroniques (vidéo, son etc.) n'est pas permis.

Evaluation

Chaque poste d'examen est occupé par deux experts. La moyenne des notes des deux experts donne la note finale (quart de point, demi-point ou points entiers). Ces notes peuvent être soit additionnées, soit former une moyenne qui sera utilisée au moment d'établir la note finale. Détails: voir les examens des modules.

Echelle des notes

Les performances sont évaluées au moyen d'une échelle de notes allant de 6 à 1. Les notes de 4 et plus désignent des performances suffisantes; les notes en dessous de 4 sont insuffisantes. En alternative aux notes de 1 à 6, les prestations suffisantes peuvent être évaluées avec la mention "réussi" ou les prestations insuffisantes avec la mention "échec".

Echelle des notes

Note Qualité de la performance

6	très bonne d'un point de vue qualitatif et quantitatif
5	bonne, répond aux buts fixés
4	répond aux critères minimums
3	faible, incomplète
2	très faible
1	candidat inapte / ne s'est pas présenté à l'examen

L'échelle des notes pour les compétitions chronométrées est précisée dans les examens des modules et spécifique à chaque discipline.

Echelle de notes pour les examens théoriques (Note 4 / suffisant = 60% du score maximal atteint)

= $\frac{\text{points obtenus}}{\text{points maximum possible}} \times 5 + 1 = \text{Note finale (arrondie)}$

La note finale est arrondie (demi-point ou points entiers). P.ex. 4.25 ↗ 4.5; 4.24 ↘ 4.0.

Exclusion des examens

Est exclue d'un examen toute personne qui

- utilise des moyens qui ne sont pas autorisés ;
- enfreint grossièrement la discipline de l'examen ;
- cherche à tromper les experts.

Résultats des examens

A la fin du cours, toutes les notes distinctes et totales sont communiquées au participant. Chaque participant reçoit un relevé de notes.

Si aucune pause ne sépare la fréquentation des modules ME et TE (ou TE et ME), les résultats des examens de ces modules ne seront communiqués qu'à la fin du cours, c'est-à-dire à la fin de la deuxième semaine de cours. Aucun résultat ne sera annoncé auparavant.

Exception: en cas de modules effectués séparément dans le temps.

Le classement des examens en compétition sera communiqué le jour de l'examen. Il contient des informations générales sur la compétition, le temps de référence, le rang, le nom du candidat, le temps, les notes et la limite entre note suffisante et note insuffisante.

Examens à refaire

En cas de parties d'examens interrompues et/ou pas réussis (par exemple interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

Le changement de saison est fixé au 1er juillet (= début de l'année suivante).

Les modules non réussis peuvent être répétés au cours de la même saison. Une saison d'été au moins doit entre couper le degré «Aspirant» non réussi et l'entrée dans le module Cours d'Instructeur (IK).

Le répétant peut choisir entre la répétition du module complet et la participation directe aux examens. Le moment de l'entrée pour participer directement aux examens est établi pour chaque module et est à respecter obligatoirement.

Nous recommandons de visiter les modules complètement.

Le nombre de tentatives d'examens n'est pas limité.

Documents concernant l'examen

Une fois les examens terminés, tous les documents restent au secrétariat.

Frais d'examen

Sont inclus dans le montant du cours.

Voie de recours

Un recours peut être déposé par écrit contre une décision d'examen négative auprès de la Commission de la formation dans les 7 jours suivant la publication des résultats. Le recours doit indiquer les requêtes et leurs motifs. La décision finale revient à la Commission de la formation.

Pour traiter le recours, des frais administratifs d'un montant de CHF 500.00 seront exigés du recourant.

5 RÉPÉTANTS

Echec des examens de modules		Répéter uniquement les examens dans les modules ou un jour d'examen officiel séparé. Possible <u>en continu</u> .
Kids Instructor (moniteur pour enfants) (ZA avec examen)	Pratique	X
	Technique	X
	Théorie	X
Formation d'admission SSSA (ZA avec examen)	Technique	X
	Pratique + Théorie	Si la moyenne des deux notes est insuffisante, tout le module doit être répété!
Module Méthodologie (ME)	Enseignement	X
	Théorie	X
Module Technique (TE), Langue étrangère (FS)	Disciplines techniques	X
	Théorie	X
	Langue étrangère (FS)	X
Sécurité + Sauvetage (SR)	Examen pratique	X
	Théorie	X
Cours d'Instructeur (IK)	Leçon et examen oral	X
	Disciplines techniques	X ou cours spécial pour répétants (ski) ou journées de préparation spécifiques à la discipline
	Théorie	X
Modules à choix Race (WM RC), Freestyle (WM FS)	Technique	X
	Pratique + Théorie	Si la moyenne des deux notes ou est insuffisante, tout le module doit être répété!
Freeride (WM FR)	Pratique	Refaire l'ensemble du module si la moyenne des notes d'expérience est inférieure à 4 et/ou si les notes pour la compétence professionnelle et la compétence personnelle sont insuffisantes.
	Théorie	
Module à choix deuxième engin (WM ZG)	Technique	X
	Pratique + Théorie	Si la moyenne des deux notes est insuffisante, tout le module doit être répété!
Module Tourisme + Loi dans les sports de neige (TR)	Théorie	X (répéter l'ensemble de l'examen, entrée au cours au plus tard le 4e jour de cours le matin)
Module Hors-piste + Randonnée (VT)	Pratique	Refaire l'ensemble du module si la moyenne des notes d'expérience est inférieure à 4 et/ou si les notes pour la compétence professionnelle et la compétence personnelle sont insuffisantes.
	Théorie	X

6 STAGES

Compétences : Le participant est capable d'enseigner avec succès aux groupes «débutants / avancés / experts».

6.1 Stage 1 (P1)

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprentissage au moins 120 h ou 40 jours avec 3 h de cours au moins	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant est capable d'enseigner aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Expérience de l'enseignement d'hôtes et de jeunes. Travail dans un environnement à but profitable et/ou non profitable.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Directeur d'école Responsable de formation	K4: Analyser
Le participant est capable d'encadrer aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Comprendre et savoir appliquer de manière consciente l'encadrement des clients dans un environnement commercial et non commercial.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Préparations de cours avec évaluations	Directeur d'école Responsable de formation	K4: Analyser
Le participant est capable de préparer l'enseignement et d'établir et évaluer un plan écrit.	En plus: au moins 12 h de préparation + au moins 8 h de travail en aval	Préparation personnelle, écrite. Réflexion en aval personnelle et dirigée, écrite et orale.	Préparation personnelle		Directeur d'école Responsable de formation	K3: Appliquer

6.2 Stage 2 (P2)

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Durée d'apprentissage au moins 120 h ou 40 jours avec 3 h de cours au moins	Contenus	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Le participant est capable d'enseigner aux clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Expériences d'enseignement d'hôtes payants.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Vol. 1/2010 - Vol. 2,3,4 ou 5/2010	Directeur d'école Responsable de formation	K6: Evaluer
Le participant est capable d'encadrer des clients de tous niveaux et de tout âge.	60	Comprendre et savoir appliquer de manière consciente l'encadrement des clients dans un environnement commercial.	- Réflexions pratiques - Entraînements	- Préparations de cours avec évaluations	Directeur d'école Responsable de formation	K6: Evaluer
Le participant est capable de préparer l'enseignement et d'établir et évaluer un plan écrit.	En plus: au moins 12 h de préparation + au moins 8 h de travail en aval	Préparation personnelle, écrite. Réflexion en aval personnelle et dirigée, écrite et orale.	Préparation personnelle		Directeur d'école Responsable de formation	K5: Synthèse

6.3 Instructions pour les stages P1 et P2

Est considérée comme jour de stage une journée comptant 3 heures d'enseignement au minimum. (La participation à une leçon de sport de neige dans une école de sport de neige dirigée par un professeur de degré II au moins et ayant rempli ses devoirs de formation continue peut être comptée comme heure d'activité avec l'accord du responsable de formation.) Sur les 80 journées de stage au total en sports de neige, 40 au moins doivent être accomplies dans une école de sport de neige en suisse.

Des stages interdisciplinaires sont également possibles. (Il est recommandé de faire un maximum de jours de stage dans la discipline principale.)

Type Durée	Période	Proposé par	Remarque	Confirmation
Stage 1 (P1) 40 jours au minimum	Avant le module IK, les jours de stage à partir de la formation de base comptent.	Institutions diverses: <ul style="list-style-type: none"> • Ecoles Suisses de Ski et de Snowboard • Ecoles Suisses de Ski de fond • Activité de formation auprès de: J+S, hautes écoles, universités, associations 	Suivre ce stage est la condition d'admission au module IK	Responsable de formation ayant rempli son obligation de perfectionnement annuellement et reçu sa qualification par le SWISS SNOW EDUCATION POOL, par un coach de J+S ou la direction d'une école de sports de neige commerciale. Remarque : la formation auprès de J+S, qui compte pour le stage 1, doit être justifiée par un extrait de la « biographie » issu de la banque de données de J+S. Cet extrait doit être commandé par le candidat auprès de l'office J+S cantonal.
Stage 2 (P2) 40 jours au minimum	Les jours de stage comptent à partir du début de la formation de base.	Seulement dans une école de sport de neige commerciale en suisse (dans des cantons divers avec autorisation d'exploitation).	Constitue un critère d'admission à l'examen professionnel fédéral.	Responsable de formation ayant rempli son obligation de perfectionnement annuellement et reçu sa qualification par le SWISS SNOW EDUCATION POOL ou par la direction d'une école de sports de neige commerciale.

La reconnaissance de stages à l'étranger sera traitée au cas par cas par SSSA. Dans ce cas, la reconnaissance de la pratique a lieu avec SSSA. Pour le P2 sont acceptés seuls les stages à l'étranger ayant eu lieu dans des écoles de sports de neige commerciales.

6.4 Stage pratique Backcountry en préparation au module VT

Puisqu'au sein du module VT, la note sur l'expérience est attribuée dès le deuxième jour, il est essentiel que le candidat se présente à ce module doté d'une bonne préparation. Le stage de Backcountry constitue une des modalités de l'admission au module Hors-piste et Randonnée (VT).

Tient lieu de jour de stage (3 heures au moins) un justificatif attestant que certains des thèmes de formation suivants ont été traités:

Cocher les thèmes de formation traités:

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Formule 3x3 | <input type="checkbox"/> Usage de la carte | <input type="checkbox"/> Orientation sur le terrain avec et sans ressources ext. | <input type="checkbox"/> Météorologie |
| <input type="checkbox"/> Bulletin d'avalanches | <input type="checkbox"/> Evaluation du danger d'avalanche | <input type="checkbox"/> Prise de décision | <input type="checkbox"/> Facteur humain |
| <input type="checkbox"/> Mesures de sauvetage | <input type="checkbox"/> Connaissance du matériel | <input type="checkbox"/> DVA (ensevel. d'une pers., de plusieurs pers.) | <input type="checkbox"/> ... |

Type Durée	Période	Prestataires	Remarque	Attestation établie par
Stage 1 jour au moins	Avant le module VT, après le module SR	Divers: - Une personne titulaire d'une autorisation relative aux activités à risque, valable (professeur de sports de neige, guide de montagne) - CP Backcountry SSSA - Ecole Suisse de Ski détentrice d'une licence - Guide de montagne, aspirant guide de montagne	Constitue une des conditions d'admission au module Hors-piste et Randonnée (VT)	Une personne titulaire d'une autorisation relative aux activités à risque, valable (professeur de sports de neige, guide de montagne)

PARTICIPANT/E

Nom	Prénom	N° de tél.
Adresse	NPA Localité	E-mail

Saison Date, année	Nombre de jours de formation auprès de		Formateur Nom de famille, prénom, n° de tél.	Signature du formateur:
	Jour	Nom de l'institution de formation		

Les brevets et les titres obtenus de manière illicite seront retirés. Les poursuites pénales sont réservées.

6.5 Justificatif de stage/perfectionnement Backcountry suivi avant le module à choix Freeride

ATTESTATION POUR LES DESCENTES EN HORS-PISTE ET RANDONNEES EFFECTUEES

Puisqu'au sein du module à choix Freeride, la note sur l'expérience est attribuée dès le premier jour, il est essentiel que le candidat se présentant à ce module y soit préparé de manière adéquate. Le présent justificatif de perfectionnement constitue **une** des modalités d'admission au module à choix Freeride (FR).

Font également office de justificatifs de perfectionnement les planifications documentées avec l'outil «White Risk» (PDF'S), ainsi que la conduite de descentes en hors-piste et de randonnées.

Type Durée	Moment	Prestataires	Remarque	Attestation établie par
Justificatif de perfectionnement - Justificatif de planification selon l'outil de planification «White Risk» - Au moins 3 descentes en hors-piste et 2 randonnées	Avant le module à choix FR	Planification et réalisation indépendantes de descentes en hors-piste et de randonnées	Constitue une des conditions d'admission au module à choix Freeride	Une personne titulaire d'une autorisation relative à l'ORisque valable; directeurs d'école et chefs de formation actifs ou membres du Swiss Snow Education Pool qui ont rempli leur obligation de perfectionnement

PARTICIPANT/E

Nom	Prénom	Téléph.
Adresse	NPA, localité	E-mail

Nom de la descente en hors-piste ou de la randonnée (sur la base de l'outil de planification «White Risk» en annexe)	Hors-piste	Rando	Date de réalisation	Dénivelé		Participants additionnels (au moins 1)
				+	-	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

Date, année	Fonction du signataire (école de sports de neige)	Nom, prénom, n° de tél. Personne titulaire d'une autorisation relative à l'ORisque; directeurs d'école et chefs de formation actifs ou membres du Swiss Snow Education Pool qui ont rempli leur obligation de perfectionnement	Signature (personne titulaire d'une autorisation relative à l'ORisque; directeurs d'école et chefs de formation actifs ou membres du Swiss Snow Education Pool qui ont rempli leur obligation de perfectionnement)

Les attestations et les titres obtenus de manière illicite seront retirés. Les poursuites pénales sont réservées.

7 PARTICIPANTS COURS RACCOURCIS

Les personnes qui ont déjà suivi des cours / modules peuvent, si elles le souhaitent, suivre une formation abrégée dans les autres disciplines. Cette formation abrégée peut être suivie durant la même saison que les modules réussis dans la discipline principale.

Kids InSTRUCTOR (moniteur pour enfants) et formations d'admission SSSA (avec examens)

Il n'est pas possible d'intégrer un cours de moniteur pour enfants en cours de route.

Aspirants

Les Aspirants peuvent accéder aux modules TE (Technique) et ME (Méthodologie) d'autres disciplines. Accès à l'ouverture du cours du module. Toutes les parties d'examen du module TE ou ME doivent avoir été réussies.

Instructeurs

Les Instructeurs peuvent accéder au module TE (Technique) d'autres disciplines. Accès à l'ouverture du cours du module. Le module ME est reconnu au travers du premier engin. Après avoir réussi la formation d'Aspirant dans une autre discipline, le candidat peut intégrer en cours de route, c'est-à-dire le 5ème jour de cours, le module IK de cette même discipline.

Examens pour participants à des cours raccourcis

Les participants doivent réussir toutes les parties de l'examen de chaque module.

Examens de langue étrangère (2ème langue) pour participants à des cours raccourcis

Il suffit de passer l'examen de langue étrangère une seule fois.

Les participants cours raccourci qui n'ont pas réussi l'examen de langue lors des cours de moniteur Jeunesse+Sport (module J+S en méthodologie et en technique), doivent rattraper cet examen pour pouvoir être reconnus Aspirants.

Recommandation

Nous recommandons de suivre les modules dans leur totalité.

8 FORMATIONS COMPATIBLES

8.1 Jeunesse + Sport (J+S) reconnu par SWISS SNOWSPORTS

1. Les modules J+S Méthodologie et Technique sont reconnus par la CCQ (depuis 2005).
2. J+S et SSSA reconnaissent mutuellement les modules Méthodologie et Technique comme équivalents. Le cours de moniteurs J+S est reconnu comme Formation d'admission SSSA (ZA SSSA). Le cours de moniteur J+S n'est reconnu comme Formation d'admission Kids Instructor (ZA Kids).
Modules + stages reconnus par le SEFRI: modules SSSA ME, TE, SR, WM, IK, TR, VT, BP, stages 1+2; modules J+S Méthodologie + Technique, activité J+S pour stage 1.
3. Condition: réussir les modules SSSA ou J+S avec la note «répond aux critères minimums → réussi»
4. Le succès au module J+S Méthodologie donne directement accès au module SSSA Technique (TE) dans la même discipline au cours de la même saison d'hiver.
Marche à suivre: inscription au cours auprès de SSSA, relevé de notes J+S en annexe.
5. Le succès au module J+S Technique avec réussite à l'examen de langue étrangère (FS) conduit à la reconnaissance du degré «Aspirant» dans la même discipline auprès de SSSA.
Marche à suivre: demande d'équivalence, relevé de notes J+S en annexe. Admission au module IK auprès de SSSA: 30 jours au moins doit entrecouper le module J+S Technique et la participation au module IK.

8.2 SWISS SNOWSPORTS reconnue par Jeunesse + Sport (J+S)

6. En principe, toute inscription à un cours de formation J+S doit être effectuée auprès d'un Coach J+S.
7. Cours d'introduction à J+S Sport des jeunes: toutes les personnes ayant suivi des cours de la SSSA* à partir du niveau «Kids Instructor», cours de formation d'admission inclus, sont autorisées à participer au «Cours d'introduction J+S pour enseignants SSSA», et d'obtenir ainsi la reconnaissance de moniteur J+S Sport des jeunes dans le sport étudié (ski, snowboard ou ski de fond). Les enseignants de la SSSA qui ont suivi, avant le Cours d'introduction, des cours SSSA dans plusieurs sports, peuvent obtenir des reconnaissances J+S pour chacun des sports en question. Pour cela, il faut soumettre une demande écrite et argumentée à l'organisateur du Cours d'introduction J+S (du canton choisi).
* uniquement organisés par la SSSA
8. Cours d'introduction à «Sport des enfants J+S»: toute personne détentrice d'une équivalence valable de Moniteur J+S Sport des jeunes en Ski, en Snowboard ou en Ski de fond est autorisée à participer au «Cours d'introduction J+S Sport des enfants» et à obtenir ainsi l'équivalence «Moniteur J+S Sport des enfants».
9. Le Kids Instructor est reconnu par «Sport des enfants J+S» comme complément aux disciplines sportives avec prescriptions de sécurité particulières Ski et Snowboard. En d'autres termes, un cours de Kids Instructor SSSA réussi, en conjonction avec une équivalence valable de Moniteur J+S Sport des enfants, permet de diriger des offres de «Sport des enfants J+S». Les demandes doivent être effectuées auprès du Coach J+S conformément au formulaire de demande figurant sur le site Internet de J+S, J+S Macolin, département du Sport des enfants. Il faut également justifier de la fréquentation d'une formation de Kids Instructor sur le même engin que celui de l'équivalence obtenue.
10. Les modules de la SSSA «Méthodologie» et «Technique» sont reconnus par J+S. Les moniteurs J+S Sport des jeunes dans les disciplines Ski et Snowboard peuvent demander à J+S (info-js@baspo.admin.ch) un passage au degré supérieur dans la discipline correspondante.
11. Les instructeurs avec équivalence valable de Moniteur J+S Sport des jeunes dans les disciplines Ski, Snowboard ou Ski de fond peuvent être admis dans une formation des experts J+S sur recommandation d'une organisation de cadres J+S.
12. Les experts SSSA détenteurs d'une équivalence valable de Moniteur J+S Sport des jeunes dans les disciplines Ski, Snowboard ou Ski de fond peuvent s'inscrire, à travers la SSSA, au «Cours d'introduction J+S pour experts, experts SSSA».
13. Entrée en vigueur: 24.10.2007; révision: automne 2017 : Les conditions d'admission dans les degrés de formation suivants peuvent être consultées, pour les cours J+S, dans les directives des cours et des modules correspondantes, et pour les cours de la SSSA, dans le Règlement d'application.

8.3 Formation suisse de guide de montagne et SWISS SNOWSPORTS

Les guides de montagnes ASGM (formation d'aspirant ASGM complète au moins) peuvent demander à Swiss Snowsports la reconnaissance de la formation d'admission (ZA) et des modules «Sécurité + Sauvetage» (ST) et «Hors-piste + Randonnée» (VT).

8.4 Formations étrangères et SWISS SNOWSPORTS

Les enseignants qui ont obtenu à l'étranger un diplôme de professeur reconnu par l'Etat dans les disciplines ski, snowboard, ski de fond et télémark peuvent demander une équivalence suisse (degrés d'«Aspirant» à «Instructeur»).

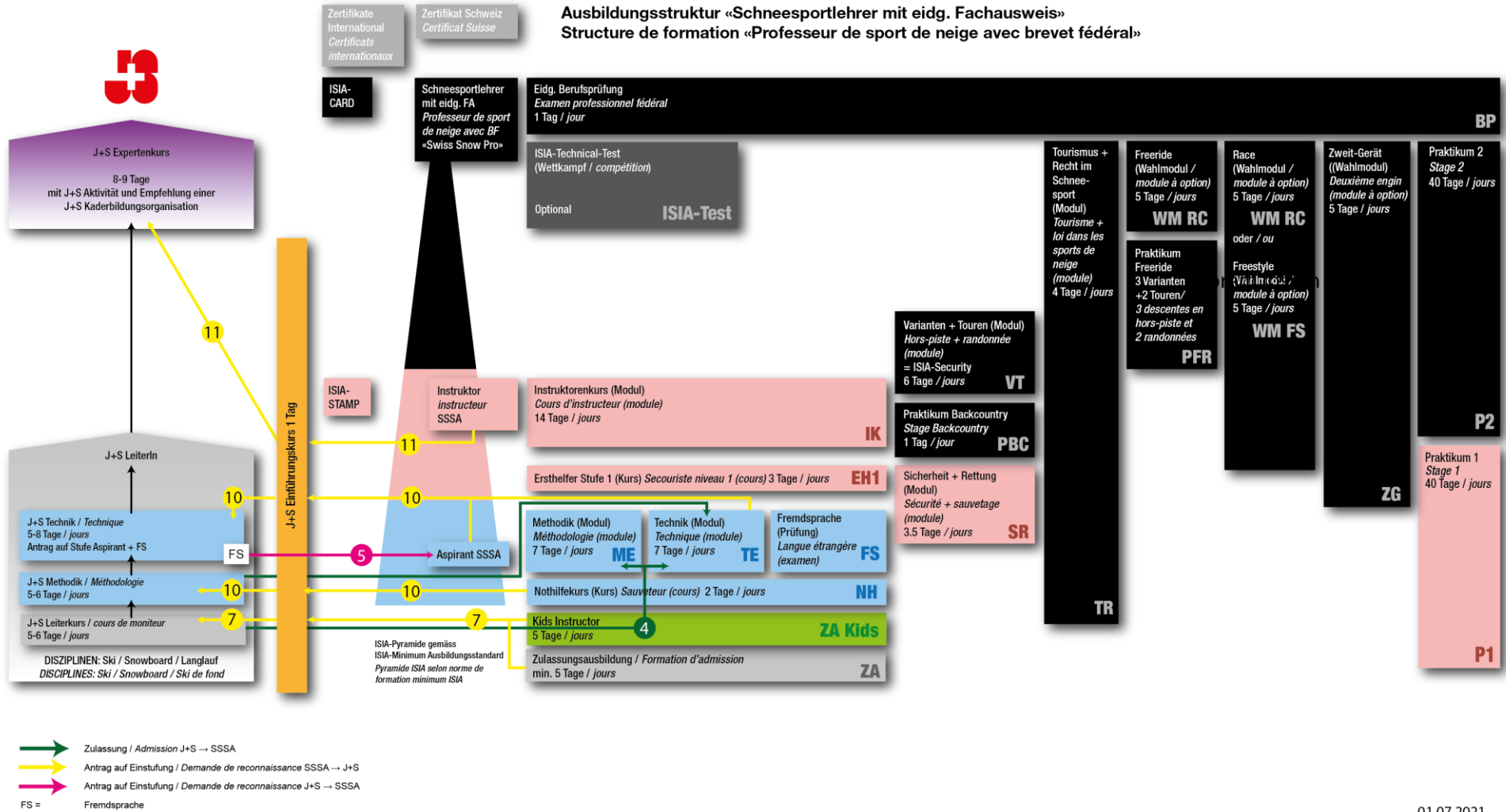
Le formulaire «Demande d'équivalence pour les formations nationales étrangères» (à télécharger sur le site www.snowsports.ch) doit être remis, avec tous les documents et certificats nécessaires, au secrétariat des examens du SEFRI de Swiss Snowsports (à l'att. du secrétariat de SSSA). L'examen de chaque demande est payant.

La décision sur les équivalences des plus hautes formations étrangères revient au SEFRI.

8.5 Autres formations dans le domaine des sports de neige sur SWISS SNOWSPORTS

Les demandes de reconnaissance des modules sont à envoyer par e-mail à l'adresse education@snowsports.ch au moins 30 jours avant le début du cours. La commission Qualité (QSK) statue sur les demandes.

PASSERELLES (COURS RACCOURCIS)



01.07.2021

9 EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL (BP)

Extraits du Règlement régissant l'octroi du brevet fédéral de professeur de sports de neige et des Directives relatives à ce règlement:

Administration (Directives, chiff. 2.3)

Le règlement et les directives, ainsi que les formulaires et documents d'inscription à l'examen final sont disponibles en téléchargement sur le site www.snowsports.ch.

Titre et publication (Règlement, art. 22)

Les titulaires du brevet sont autorisés à porter le titre protégé de:

Professeur de sports de neige avec brevet fédéral

Schneesportlehrer mit eidgenössischem Fachausweis

Maestro di sport sulla neve con attestato professionale federale

Certified Snow Sports Instructor, Federal Diploma of Higher Education

Les noms des titulaires sont publiés et inscrits dans un registre tenu par le SEFRI et accessible au public. Quiconque s'arroge ce titre ou utilise un titre donnant l'impression qu'il a réussi l'examen alors que ce n'est pas le cas est punissable.

Modules et stages dont la réussite est requise (Directives chiff. 4.3, 4.4)

La formation de professeur de sports de neige avec brevet fédéral implique la réussite des modules suivants:

- 1er engin (ski, par exemple), modules ME, TE, FS, SR, ZG, IK, TR, VT
- 2ème engin (snowboard, par exemple), module ZG réussi.
- stage (P1 + P2) de 80 jours, dont 40 jours au moins dans une école de sport de neige affiliée à SWISS SNOWSPORTS (voir page 44).

Contenus et forme de l'examen (Directives chiff. 5.4, 5.5)

Examen: **travail individuel sur la profession**

Thèmes en rapport avec la technique, l'organisation de variantes de ski/snowboard/ski de fond ou télémark, le tourisme, les droits et obligations et d'autres thèmes ayant trait aux sports de neige.

Le plan du travail individuel doit être remis au même temps que l'inscription à l'examen. L'autorisation du thème du travail individuel par la QSK se fait au plus tard quatre semaines après l'échéance du délai d'inscriptions, en même temps que la décision d'admission.

- Forme et contenu sont décrits dans les Directives relative au travail individuel.
- Présentation orale et défense du travail individuel: 15 min au maximum.

Examen: **connaissance de la profession**

Examen oral sur: connaissance des variantes et avalanches; méthodologie/pédagogie; technique; Tourisme dans les sports de neige et sécurité; droits et obligations.

Partie connaissance de la profession: l'examen oral dure 20 minutes environ.

Durée: 1 journée

Répétants (Règlement, art. 21)

Au plus tôt un an après avoir échoué à l'examen professionnel. Les parts de l'examen non réussis doivent être répétés totalement. On recommande de répéter tout l'examen.

Profil du professeur de sports de neige (Directives, chiff. 1.2)

Les capacités du professeur de sports de neige s'appuient, en principe, sur une solide formation professionnelle technique et sur une bonne expérience professionnelle ; s'y ajoutent des compétences théoriques et pratiques spécifiques d'ordre technique, méthodologique, social et personnel.

Compétences

- Le professeur de sports de neige est capable d'enseigner dans une école de sport de neige et de prendre en charge des hôtes.
- Le professeur de sports de neige est capable de planifier, de mettre sur pied et de commercialiser des cours et des variantes (tours autorisés) de manière indépendante.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Les contenus sont traités dans les modules et les stages. La durée d'apprentissage est intégrée aux modules et aux stages	Pratique / Exercices	Taxonomie
Le participant maîtrise les éléments techniques jusqu'au niveau « experts » et peut les reproduire de manière fonctionnelle dans des conditions délicates.	Modules TE et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K4: Analyser
Le participant maîtrise les facteurs importants pour l'enseignement et l'apprentissage et sait les mettre en pratique.	Modules TE, ME et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant a des connaissances approfondies sur la sécurité et sait comment réagir face au danger.	Modules TE, ME et IK	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant interprète correctement les prévisions météorologiques et les bulletins d'avalanche et sait prendre les décisions adéquates.	Modules SR et VT	- Enseignement - Stages - Entraînement	K6: Evaluer
Le participant comprend les principaux rapports entre écologie, tourisme et nature.	Module TR	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant connaît les droits et obligations d'un guide touristique commercial.	Modules ME, TE, SR, ZG, IK, TR et VT	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant est capable de transmettre les principales caractéristiques historiques, culturelles et géographiques de la Suisse.	Module TR	- Enseignement	K3: Appliquer
Le participant sait utiliser les grandes règles de base de la communication.	Modules ME, TE, SR, ZG, IK et TR	- Enseignement - Stages - Entraînement	K3: Appliquer

10 PERFECTIONNEMENT

Extraits du règlement sur le perfectionnement des membres de Swiss Snowsports:

Définition des catégories de membres de Swiss Snowsports:

- Les **enseignants actifs** sont des membres qui ont réussi l'une des formations suivantes: Kids Instructor / formation d'admission (5 jours); «Aspirant»; «Instructeur»; professeur de sports de neige avec brevet fédéral; membre libre (membres qui atteignent l'âge de 65 ans lors de l'année en cours); chef de formation; expert Kids SSSA, expert SSSA; membre du Swiss Snow Education Pool; membre du Swiss Snow Demo Team; directeur d'école SSSA.
- Les **enseignants inactifs** sont des membres qui renoncent aux cours de perfectionnement tout en continuant à verser leur cotisation annuelle à Swiss Snowsports.

En vue de maintenir leur statut d'enseignant actif dans le niveau de formation acquis, tous les membres de Swiss Snowsports sont tenus de suivre un cours de perfectionnement de deux jours tous les deux ans au moins.

Le fait de remplir l'obligation de perfectionnement donne droit au timbre CP. Celui-ci justifie du droit d'enseigner au niveau de formation acquis.

La vignette CP lui permet d'obtenir:

- Abonnement général et demi-tarif selon accord avec les Remontées Mécaniques Suisses
- Timbre ISIA à partir du degré de formation «Instructor SSSA»
- Réductions sur les abonnements de sports de neige selon appréciation de la remontée mécanique à laquelle ils sont présentés
- D'autres réductions

Si le devoir de perfectionnement mentionné plus haut n'est pas accompli, l'enseignant est considéré comme un «enseignant inactif».

Chaque enseignant est personnellement responsable de l'accomplissement de son devoir de perfectionnement.

Début du devoir de perfectionnement et reconnaissance des cours SSSA comme CP:

- La fréquentation d'un module de formation SSSA correspond à un CP.

Renouvellement de l'autorisation relative aux activités à risque

Les enseignants actifs qui exercent des activités selon l'art. 3 de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque sont tenus de suivre régulièrement des cours de perfectionnement en matière de sécurité et de gestion du risque.

Le renouvellement de l'autorisation, art. 15 de l'ordonnance (état au 30^{ième} janvier 2020), est soumis à la réglementation suivante:

La preuve du renouvellement de l'autorisation d'exercer une activité à risque s'obtient par la participation à une formation continue de 2 jours "Backcountry" organisée ou reconnue par la SSSA ou le module à choix "Freeride". La participation au cours de formation continue ne peut pas remonter à plus de 4 ans.

11 FORMATIONS SPÉCIALES

Introduction

Swiss Snowsports offre diverses possibilités dans le domaine du perfectionnement pour transmettre son savoir à la relève de l'enseignement des sports de neige. Le graphique à la page suivante fournit une vue d'ensemble.

Responsables de formation

Les responsables de formation sont des professeurs de sports de neige avec brevet fédéral (exception: professeur de degré «Instructor» qui ont fait une demande à SSSA) au sein d'une école de sport de neige suisse ou d'une association ou institution membre de Swiss Snowsports. Ils sont responsables de la formation et du perfectionnement interne des enseignants de l'organisation en question. Ils sont sélectionnés par la direction d'une école suisse de sport de neige ou d'une organisation affiliée pour ces cours de formation et perfectionnement.

Les responsables de formation sont tenus de suivre chaque année le cours de perfectionnement pour les responsables de formation ou de prendre part au Forum des sports de neige.

Experts de SWISS SNOWSPORTS

Les experts sont employés en qualité de formateurs aux cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Ce sont les organisations affiliées à SSSA qui choisissent les candidats experts.

En tant que professeur de sports de neige avec brevet fédéral et responsables de formation, ils suivent un cours pour experts de six jours, puis un cours de formation de six jours afin de recueillir des expériences pratiques comme formateur.

SWISS SNOW EDUCATION POOL & SWISS SNOW DEMO TEAM

Parmi les experts, les plus qualifiés sont choisis par Swiss Snowsports pour rejoindre le Swiss Snow Education Pool (SSEP). La sélection se fait une nouvelle fois au moment d'entrer dans le Swiss Snow Demo Team (SSDT).

Les membres du SSEP et du SSDT peuvent enseigner comme formateurs dans tous les cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Des guides de montagne font office de formateurs dans les modules Sécurité + sauvetage (SR) et Variantes + randonnée (VT). Le SSEP élabore des manuels d'apprentissage et d'enseignement et développe des tendances. Le SSDT représente Swiss Snowsports en Suisse comme à l'étranger lors des congrès et travaille activement à l'échange d'informations avec tous les pays pratiquant les sports de neige.

Un perfectionnement interne continu ainsi qu'une participation régulière lors du Forum des sports de neige garantissent l'excellente qualité de leur travail.

Directeurs d'école de sport de neige

Diriger une école est un véritable exercice de maîtrise. A chaque début de saison, il s'agit de mettre sur pied pour quelques mois une entreprise de services capable d'offrir dès le début aux hôtes des sports de neige un enseignement et un encadrement optimaux. Les directeurs d'école planifient, réalisent des projets et évaluent leur travail en permanence. Leur domaine d'activités inclut, entre autres, le personnel, la formation interne, l'approvisionnement en équipement et en matériel, la publicité, les consultations, la vente, l'encadrement des hôtes et des collaborateurs, les tâches de représentation, la planification des finances, les travaux administratifs en général et bien d'autres tâches encore.

Le cours de base de directeur d'école dure 5 jours. Les directeurs des écoles suisses de sport de neige membres de Swiss Snowsports (catégorie A) sont tenus de suivre chaque année le cours de directeur d'école de la SSSA, d'une durée de deux jours.

SPEZIALAUSBILDUNGEN FORMATIONS SPÉCIALES

Funktion Fonction	Ausbildungsleiter Responsable de formation	Kids Experte SSSA Expert Kids SSSA	Experte SSSA Expert SSSA	Swiss Snow Education Pool	Swiss Snow Demo Team	Schulleiter Directeur d'écoles
Aufgaben Mission	Ausbilder an Fortbildungskursen Formateur dans les cours de perfectionnement	Ausbilder an Aus-/Fortbildungskursen für Kinderlehrer Formateur dans les cours de formation et de perfectionnement pour moniteur enfants	Ausbilder an Aus-/Fortbildungskursen Formateur dans les cours de formation et de perfectionnement	Ausbilder an Aus-/Fortbildungskursen Schneesportforum Formateur dans les cours de formation et de perfectionnement et au Forum des sports de neige	Repräsentant SSSA Ausbilder an Aus-/Fortbildungskursen Schneesportforum Representant de la SSSA Formateur dans les cours de formation et de perfectionnement et au Forum des sports de neige	Operative Leitung einer Schneesportschule Direction opérative d'une école de sports de neige
Fortbildung jährlich Perfectionnement toutes les années	FK Ausbildungsleiter CP responsable de la formation 2-3 Tage / 2-3 jours oder Schneesportforum ou Forum des sports de neige	FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL KIDS	FK Ausbildungsleiter CP responsable de la formation 2-3 Tage / 2-3 jours oder Schneesportforum ou Forum des sports de neige	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL 2 Tage / 2 jours	Schneesportforum Forum des sports de neige 4 Tage / 4 jours FK/CP SWISS SNOW EDUCATION POOL 2 Tage / 2 jours	Schulleiterkurs Cours des directeurs d'écoles 2 Tage / 2 jours
Ausbildung Formation	Ausbildungsleiterkurs Cours pour responsable de la formation 3 Tage / 3 jours	Expertenkurs Kinderlehrer inkl. Praktikum Cours pour expert moniteur enfants incl. enseignement et stage 5 Tage / 5 jours	Expertenkurs Cours pour expert (Teil 1 / 1 ^{re} partie) 6 Tage / 6 jours + Praktikum / Stage (Teil 2 / 2 ^{ème} partie) 6 Tage / 6 jours	Selektion Sélection	Selektion Sélection	Schulleiter-Grundkurs Cours de base pour directeurs d'écoles 5 Tage / 5 jours
Mindestanforderungen Condition minimum	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT	Instruktor mit TR+VT Instructeur avec TR+VT + Ausbildungsleiter Responsable de la formation	Schneesportlehrer FA Prof Sport d. N. BF + Experte SSSA	Schneesportlehrer FA Prof Sport d. N. BF + SSEP	Schulleiter einer kommerziellen Schneesportschule

12 IMPRESSUM

Editeur

SWISS SNOWSPORTS

Arastrasse 6

CH-3048 Worblaufen

Téléphone +41 31 810 41 11

education@snowsports.ch

www.snowsports.ch

Copyright

SWISS SNOWSPORTS Association

Édition 1.0, 2024/2025

Imprimé le 06.01.2025

13 PREUVES DES MODIFICATIONS

Edition	Date	Contenus modifiés		Responsable	Classé
1.0 2024/2025	16.07.2024	IK Nordic : participation possible sans avoir participé et réussi au SR Module ME : la préparation écrite de la leçon n'est plus prise en compte dans l'évaluation Langue étrangère : l'examen est évalué avec la mention « réussi / non réussi ». P1+P2 : accepté par les directions des écoles de sports de neige commerciales	p. 8 p. 18 p. 20 p. 47	R. Ratti, Leiter Ausbildung	16.07.2024/rr
1.0 2023/2024	11.09.2023	Coordonnées de l'éditeur	p. 57	R. Ratti, Leiter Ausbildung	11.09.2023/tk
1.0 2023/2024	24.07.2023	Possibilité d'attribuer une note de réussite / d'échec (4.11).	p.42	R. Ratti, Leiter Ausbildung	24.07.2023/rr
		Forme d'examen pratique technique : note d'expérience avec évaluation "réussite / échec" dans Kids, ZA,ZG, WM.	divers		
		Disciplines d'examen Nordic ASP et IK adaptées	p. 22 et 29		
1.0 2022/2023	19.07.2022	Remarque pour le module IK "excepté le télémark".	p. 8	R. Ratti, Leiter Ausbildung	19.07.2022/jd
		Ajout du "SSSA Disabled Sports Specialist" comme module à choix	p. 32		
1.0 2020/2021	06.08.2020	Disciplines d'examen Aspirant et Instucteur, toutes disciplines	p. 18-30	M. Brügger, DC SSSA	06.08.2020/ak
		Renouvellement de l'autorisation relative aux activités à risque	p. 54		
1.0 2019/2020	28.08.2019	IK examen oral: Critères d'évaluation: 1 note	p. 26	M. Brügger, DC SSSA	28.08.2019/ab

SWISS **SNOWSPORTS** Association
www.snowsports.ch